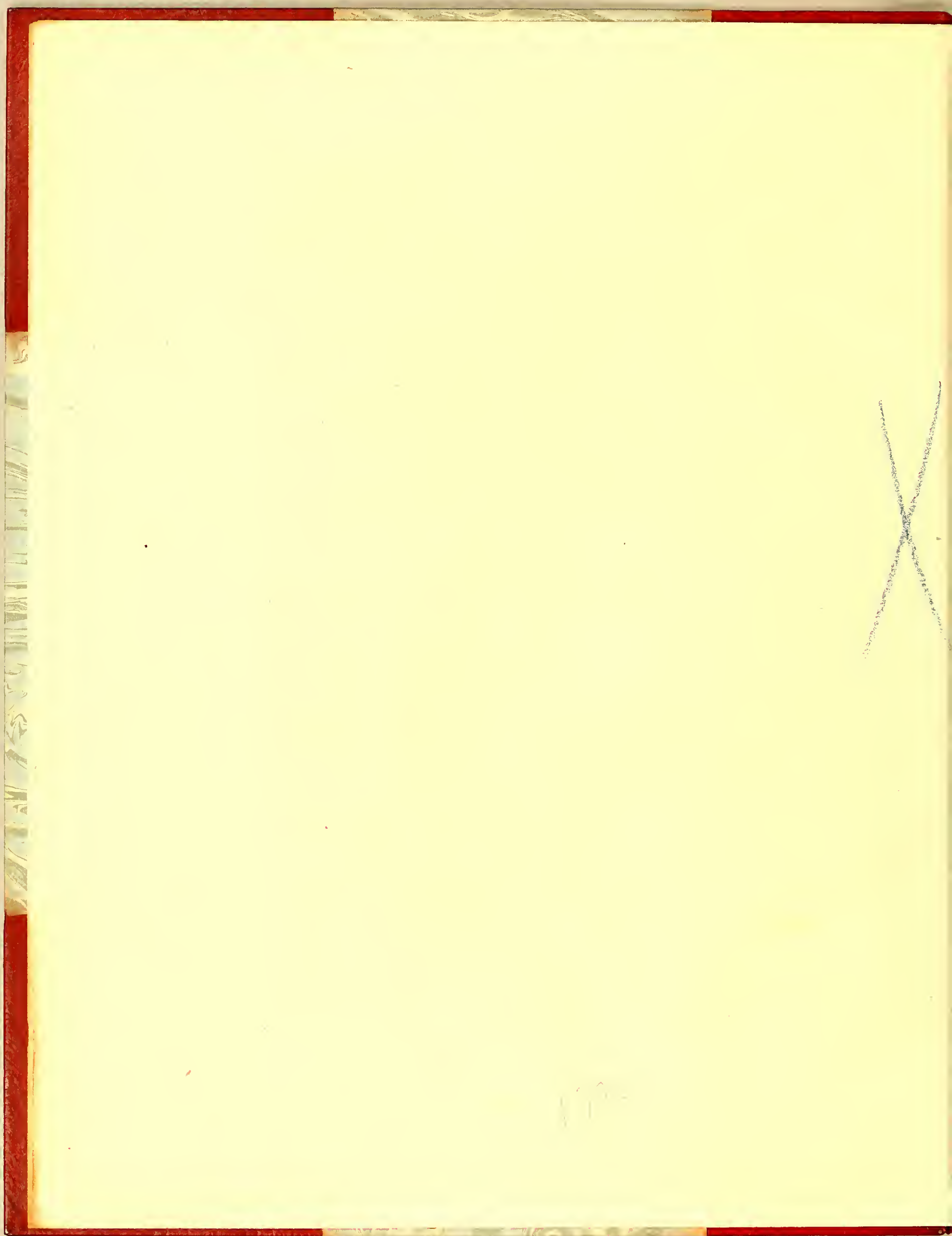






ISLE S[T].-DOMINGUE,

PROVINCE DU NORD.

Non falſa, ſed vera, imminente periculo dicam.

PRÉCIS

HISTORIQUE;

Qui expoſe dans le plus grand jour les manœuvres contre-révolutionnaires employées contre St. Domingue; qui déſigne & fait connoître les principaux Agents de tous les maſſacres, incendies, vols & dévaſtations qui s'y ſont commis; le but qu'ils ſe propoſoient en autoriſant & faiſant exécuter un tiſſu d'horreurs, dont la ſeule deſcription fait frémir la nature : Faits qui ſont à la connoiſſance de la Colonie entière; qui ont acquis toute l'authenticité poſſible, par la dépoſition publique du Citoyen Gros, *Procureur-Syndic de Valière, priſonnier des Brigands, & confirmée ſur les lieux par celle de pluſieurs autres Témoins, juridiquement faite.*

RÉCIT HISTORIQUE,

Sur les évènemens qui se sont succédés dans les camps de la Grande-Rivière, du Dondon, de Sainte-Suzanne & autres, depuis le 26 octobre 1791, jusqu'au 24 décembre de la même année.

Par M. GROS, Procureur-Syndic de Valière, & fait prisonnier par Jeannot.

Non falsa, sed vera, imminente periculo dicam.

LE 26 octobre sera à jamais une époque mémorable dans les fastes de Saint-Domingue. Je dois à mes concitoyens de les éclairer sur cette malheureuse journée dont les suites ont entraîné la perte des montagnes & pleines de la partie de l'Est, & le massacre de ses habitans. Pour l'apprécier, & se convaincre de la conduite perfide des ennemis de la colonie, il faut connoître la position du camp du Rocou, alors commandé par M. de. Rouvray, & la distance de ce camp à l'Espagnol; il faut parfaitement connoître le nombre des défilés à garder, & la quantité de troupes nécessaires pour former un cordon, qui étoit aussi indispensable que celui de l'Ouest; & qui auroit été bien plus essentiel que les courses réitérées, infructueuses & meurtrières, dans les quartiers circonvoisins du cap.

Pour mieux juger des véritables causes de nos malheurs, il faut jetter un coup-d'œil rapide sur les divers évènemens qui ont eu lieu depuis la formation du camp Villate, à Sans-Souci; il faut suivre la marche progressive & combinée des incendies & des assassinats; il faut que le lecteur impartial décide s'il étoit au pouvoir de M. de Blanchelande de garantir la partie de l'Est de la dépendance: les détails dans lesquels je vais entrer, lui fourniront les plus sûres notions, aux moyens desquels il pourra asseoir son jugement.

Dès le premier instant de la révolution, nous nous étions rassemblés au nombre d'environ deux cents hommes, sur l'habitation Delpuech, située sur la crête de la montagne qui couronne Lacul-de-Samedi. Là, témoins du progrès des flammes, nous attendions l'instant où le mal, gagnant jusqu'au Trou, nous auroit forcé de nous replier sur le Fort-Dauphin, ou à rentrer dans l'Espagnol, si toute retraite dans la pleine, nous étoit coupée. Déjà les campagnes de Limonade paroissoient en feu; déjà dans les doubles montagnes, la clarté répandue au loin,

nous avertiſſoient de l'approche des brigands, quand nous apprîmes la formation d'un camp au Rocou, commandé par M. de Rouvray. Je rempliſſois à cette époque, la charge de procureur-Syndic de Vallière, & en ma qualité, je crus devoir lui faire part, au nom de ma paroiſſe, de la poſition de notre camp, & lui demander les ordres qu'il lui plairoit nous donner. J'entrai dans quelques détails d'utilité publique : ſa réponſe fut des plus encourageante. « La peur, » oui, la peur, nous diſoit-il, a tout perdu ; ſi dans les autres quartiers on » avoit montré autant d'énergie que dans le votre, à coup ſûr la révolte ſeroit » éteinte. »

Tels étoient les éloges que nous recevions de M. de Rouvray : à ſon arrivée à Caracole, il avoit, plus d'une fois, repouſſé les brigands, & il leur coupoit toute communication avec le reſte de la dépendance. Dès-lors, nous crumes l'Eſt de la province à l'abri de tout accident, s'il nous étoit poſſible d'obtenir un ſecours de M. de Blanchelande. A cet effet, j'écrivis à l'aſſemblée coloniale, & lui fis part d'un plan, qui, s'il avoit été adopté, auroit produit le plus grand effet : il s'agiſſoit de former un cordon à l'Eſt, ſemblable à celui de l'Oueſt ; & de circonſcrire les brigands en attendant qu'une circonſtance plus heureuſe nous permît de les envelopper dans tous les points. Je reçus de M. de Cadouche, alors préſident, la réponſe la plus flatteuſe, mais la plus ſtérile en moyens. Il fallut ſe réſoudre à ne compter que ſur nos propres forces, & à défendre l'intérieur de notre quartier.

Nous reçûmes à-peu-près dans le même temps une lettre de Meſſieurs les habitans des Ecreviſſes, qui nous invitoient de correſpondre avec eux, & de nous réunir pour repouſſer les révoltés, qui déjà avoient pénétré bien avant dans le Moka. Ils nous faiſoient le tableau des dangers qu'ils alloient courir, & nous demandoient des ſecours. M. Caſeaux fut de ſuite expédié avec douze hommes, pour les renforcer.

Le mal faiſoit des progrès rapides : M. Flameu, commandant-général des troupes patriotiques de Sainte-Suzanne, & campé ſur l'habitation Bence, nous fit part de ſa triſte poſition, & nous engagea à le joindre, pour oppoſer une barrière aux ſcélérats qui s'avançoient, le poignard d'une main & la torche de l'autre. Il ſentoit, ainſi que moi, la néceſſité de former un cordon qui joindroit le camp du Rocou ; mais ce projet, le plus utile de tous, étoit impoſſible dans l'exécution ; il nous falloit un renfort ; & M. de Blanchelande, je ne ſais pourquoi, étoit ſourd à nos réclamations : en vain je lui fis ſentir la néceſſité de garnir ces gorges ; en vain je lui repréſentai que, de ce plan, dépendoient cinq cens millions au moins ; tout fut inutile ; nous n'eûmes pas un homme.

Ne voulant cependant pas laiſſer aſſaſſiner nos malheureux frères du Moka, nous expédiâmes, dans la journée même, un détachement de cent hommes de cavalerie, qui joignit M. Flameu ; mais ſes ordres n'étant que de reconnoître le pays, & d'en rendre compte, le détachement rentra le lendemain matin, & nous apprit que M. Flameu couroit le plus grand danger, & que tout devoit nous porter à le ſecourir.

Sur ce rapport, M. Bouvard, commandant des volontaires de Vallière, ſe mit auſſi-tôt à leur tête, & vola à leur ſecours, avec les gens de couleur de notre quartier, qui, dans ce moment, paroiſſoient fidèles aux blancs. Ce renfort renverſa tout. Le camp de Condemine fut emporté, & les troupes combinées,

poussèrent leur marche jusque sur l'habitation Saint-Malo, au bas de la Grande-Rivière, d'où ils retournèrent camper sur celle de Bongard.

Malgré notre peu de monde, & l'impossibilité d'être secourus, nous crûmes urgent d'établir un poste sur l'habitation Villate, à Sans-Souci, & situé à l'entrée de la Grande-Rivière; c'étoit par-là qu'Ogé avoit passé dans l'Espagnol; & certainement on pouvoit, par ce côté, se rendre maître du quartier. M. Desvignes fut détaché avec quinze hommes, pour garder ce poste.

Peu de jours après, nous apprîmes le détail du combat qu'avoit soutenu notre détachement, sur l'habitation Bongard, où il avoit été assailli par mille ou douze cents brigands. Après cinq heures de résistance, il fut forcé de se replier sur le poste Villatte, où ces lâches assassins n'osèrent le poursuivre. Nous eumes douze hommes de blessés; & le lendemain nous trouvâmes vingt-huit de ces scélérats entassés les uns sur les autres, parmi lesquels étoient quatre mulâtres: nous appréciâmes leur perte à cent hommes au moins, tués ou blessés.

Sur cette relation, nous expédiâmes courrier sur courrier au Fort-Dauphin & à M. de Rouvray, jugeant, par ce premier combat, que Villate seroit incessamment assailli; & après avoir laissé au camp Delpuech, les vieillards & un membre du corps populaire, nous nous transportâmes à Sans-Souci.

Nous engageâmes le comité du Fort-Dauphin, qui nous avoit déja envoyé un renfort de quarante mulâtres, de se joindre à nous pour obtenir un renfort & un commandant de troupes de ligne. Le danger augmentoit tous les jours: nous devînmes pressans dans nos sollicitations, & après deux mois d'une résistance honorable, M. Touzard nous envoya un détachement de quatre-vingt-six mulâtres, trente hommes du régiment du Cap, & six artilleurs. Mais, hélas! nous étions bien loin de prévoir les maux qui devoientt fondre sur nous.

Les évènemens tiennent à des causes, & ce ne sera jamais qu'en y remontant que le lecteur pourra fixer son jugement. Les hommes passionnés, les hommes dominés par l'intérêt ou l'amour-propre, ne se rendront certainement pas à l'évidence: tout ce qui heurtera les opinions calculées, sera réputé faux: aussi l'ami de la vérité, le citoyen patriote & vertueux, ne doit jamais écrire pour cette sorte de gens.

Le sieur Pichon, capitaine en second du régiment du Cap, fut choisi pour nous commander; & je ne crains pas d'avancer que lui seul est la cause de notre destruction, & de la perte totale de nos propriétés. S'il est susceptible de remords, il se reprochera, sans doute, d'avoir sacrifié, ou par ignorance dans l'art militaire, ou par scélératesse, ce précieux reste de la province du Nord. Il nous trouva campés sur l'habitation Villate: c'est là qu'il prit le commandement de l'armée: c'est-là qu'il consomma notre ruine.

Ce poste étoit très-désaventageux; mais comme nous étions deux cens cinquante hommes au moins; d'ailleurs, instruits de ce que nous pouvions avec ces forces, il est à présumer que nous aurions tenu contre les brigands, malgré leur nombre, si nous avions eu du canon, & si nous eussions été à portée d'être secourus. C'étoit au sieur Pichon à faire les dispositions les plus avantageuses: mais, quelle fut la conduite de ce commandant? Il est nécessaire de la faire connoître; car nous aurons occasion d'en parler souvent par la suite.

Après avoir visité le quartier, après avoir pris quelques renseignemens du corps populaire, il divisa notre petite armée en trois corps; l'un resta sur l'habitation

Villate, le second fut camper chez Anselin, aux Ecrévisses; le troisième, composé de tout le renfort, fut au morne de Manesca.

Le corps populaire, justement alarmé de la division des forces, au moment même où le camp Villate étoit plus menacé que jamais, fit de judicieuses représentations pour l'empêcher; mais le sieur Pichon, qui vraisemblablement avoit résolu la perte de Vallière, ne se rendit pas; il manifesta même, par des propos extravagans, les plus coupables intentions; & les faits vinrent bientôt à l'appui.

Un jour cet officier, dînant chez M. Burgala, en nombreuse compagnie, après avoir vomi maints & maints sarcasmes contre la révolution; finit par dire que si le hasard l'avoit fait trouver en France comme à Saint-Domingue, il se seroit réuni depuis long-temps aux princes à Coblentz. Ces propos commencèrent à nous inspirer de la défiance. La détention de sa femme à la Grande-Rivière, où elle étoit prisonnière de Jeannot; sa correspondance avec les gens de couleur de notre quartier; tout légitimoit notre soupçon: alors nous suivîmes en silence ses opérations. Déjà nous lui avions représenté qu'un militaire, connoissant un peu son métier, ne pouvoit laisser deux camps séparés par une rivière impraticable; que c'étoit exposer l'un & l'autre à une perte certaine, en cas d'attaque. Toutes ces considérations furent inutiles: sa conduite étoit calculée, il marcha droit à son but.

Le 23 octobre, au matin, le camp Villate, qui n'étoit plus composé que d'une compagnie de dragons & une compagnie de mulâtres, étoit dans les plus grandes transes; ont l'avoit dépouillé de son canon, & tout lui annonçoit une attaque prochaine: c'est dans un moment aussi périlleux que les mulâtres se présentèrent au corps populaire, & lui signifièrent qu'ils étoient appellés par le sieur Pichon, & qu'ils alloient le joindre: en vain on leur représenta que, par cette désertion, ils alloient ouvrir le quartier aux brigands, qui, bientôt instruits de notre foiblesse, ne manqueroient pas de fondre sur nous: en vain leurs officiers refusèrent de les suivre; abusés, sans-doute, par de fausses promesses, ils joignirent le camp Monesca, où étoit le scélérat Pichon, qui les reçut à bras ouvert, malgré la dénonciation du bureau & de leurs officiers.

Le lendemain, réduits à 45 hommes, nous nous livrions à d'étranges soupçons qui augmentèrent, à la vue d'une multitude de brigands: le canon d'allarme du camp Ancelin, répété par celui de la Vigie de M. Lamothe, annonçoit la détresse. Ce corps de révoltés, qui fit semblant d'investir M. Bouvard, étoit composé en partie de nègres & de mulâtres de Sainte-Susanne; mais sur la bonne contenance de M. Bouvard, & après avoir reconnu les fossés qui entouroient son camp, ils se retirèrent sans tirer un coup de fusil, vomissant mille injures, & menaçant de tout renverser & de gagner Maribaroux.

Sur cette menace, nous redoublâmes de surveillance, nous en avertîmes M. Pichon, & en donnâmes avis à M. de Blanchelande, en sollicitant de nouveaux secours, dont nous avions si grand besoin, les mulâtres du Cap ayant déserté le quartier.

Nous fîmes part de notre position malheureuse à M. d'Affas, qui venoit de remplacer M. de Rouvrai (nous devons à ce premier commandant du camp du Rocou, des remercimens sur l'intérêt qu'il prenoit à notre quartier; il avoit parfaitement senti la nécessité d'empêcher les brigands de pénétrer, par nos montagnes, dans la plaine, & il fit tout pour nous secourir. Malheureusement le brave M. de Coburne éprouva des obstacles; & la blessure qu'il reçut en forçant les défilés de

Sainte-Sufanne, acheva notre ruine). M. d'Affas, pénétré de notre malheureufe pofition, nous répondit que ni fa fituation ni fes ordres ne lui permettoient de nous fecourir.

La lettre que nous écrivions à M. de Blanchelande étoit preffante; voici à-peu-près ce que nous lui marquions :

«. Depuis long-temps nous ne ceffons de réclamer des fecours en tout genre, » & nous n'en fommes pas moins abandonnés à notre malheureux fort : à juger » de votre filence & de votre apathie, on diroit qu'il n'entre point dans votre » plan de fauver la partie de l'Eft; car, nous vous le demandons, que fervira le » camp de Rocou, fi, maîtres de nos montagnes, les brigands viennent fondre « dans la plaine & renfermer M. d'Affas dans fes lignes ; alors tout fera perdu : » mais fongez, M. le général, qu'il fuffira qu'un citoyen courageux furvive à fes » camarades, pour vous dénoncer au tribunal de la nation. Nous n'ignorons pas » que Jeannot a juré de tirer vengeance de l'affaire de Bongard ; nous fommes » inftruits de tout. Nous vous réitérons l'affurance de défendre notre camp jufqu'à » la mort ; mais, des fecours, M. le général, des fecours ; la valeur ne peut tenir » contre le nombre ; nous fuccomberons, & tout fera perdu ».

Cette lettre ne produifit aucun effet : M. de Blanchelande, au contraire, en montra une autre à M. Gerbier, notre député à l'affemblée coloniale, écrite de Vallière, par laquelle on lui marquoit que nous avions plus de force qu'il n'en falloit pour nous tenir fur la défenfive ; que l'apparition des brigands au pofte Ancelin, étoit fauffe ; qu'on avoit pénétré bien avant dans le Moka, fans rencontrer d'ennemis, & que tout nous raffuroit dans ces parages. L'auteur de cette lettre ajoutoit de fe méfier des corps populaires, & de ne s'en rapporter qu'à lui feul.

Nous reçumes ces détails la veille de notre défaite ; car le lendemain, à fix heures du matin, un corrier du camp Manefca nous apprit le départ du fieur Pichon, qui n'avoit pas été remplacé. Cette conduite extraordinaire, réunie aux preuves, ne nous permit plus de douter de la complicité de cet officier. D'abord, nous avons à lui reprocher d'avoir gardé à fon camp les mulâtres qui avoient abandonné le nôtre ; indifcipline qui fut le réfultat de fa correfpondance avec eux : les propos qu'il avoit tenus contre les citoyens les plus refpectables ; le deffein qu'il difoit avoir, de fe venger de quelques mécontentemens qu'il avoit éprouvés dans le camp Villate, & l'affurance avec laquelle il publioit que dans moins de huit jours ce camp feroit emporté. Tant de preuves accumulées nous donnoient certitude d'une trahifon fur laquelle on pourra prononcer quand on verra ci-après la dépofition de Jeannot.

Sur les neuf heures, des nègres envoyés pour ramaffer les animaux, vinrent nous avertir que les brigands étoient raffemblés fur l'habitation Perara ; que leur nombre étoit incalculable, & qu'il ne nous reftoit pas un quart-d'heure pour nous préparer au combat. Auffi-tôt on bat la générale, on prend les armes, & l'ardeur eft égale ; déjà on voudroit en être aux mains avec un ennemi auffi lâche que féroce : pour cette fois, trop de confiance nous perdit fans retour. Si nous avions été fufceptibles d'un inftant de réflexion, nous aurions calculé la conduite du fieur Pichon ; mais furtout nous n'aurions pas perdu de vue que nous étions fans canon & le plus défavantageufement campés ; nous aurions dirigé notre retraite fur le camp des Ecréviffes, & par cette manœuvre réfléchie, nous éhcappions, pour cette fois, à la férocité de ces barbares. Malheureufement, le fieur Berchais, ancien

orfèvre du Cap, que nous avions nommé commandant de notre camp, étoit aussi inexpérimenté que brave ; jamais il ne voulut avoir égard à mes représentations ; & malgré la disproportion du nombre, nous avançâmes sur l'ennemi.

Les mulâtres de la Grande-Rivière & quelques-uns de Sainte-Susanne, formoient un corps à part, qui s'empara de la hauteur, où ils alloient placer leurs canons pour nous foudroyer. Sur leur apparition, nous envoyâmes un détachement de vingt hommes ; cette faute fut décisive : le sieur Berchais, en nous divisant, nous rendit la retraite impossible ; lui-même, après avoir fait des prodiges de valeur, fut pris & désarmé. Bientôt, la terre ne fut couverte que de nos malheureux frères ; on en comptoit vingt-un sur le champ de bataille, & quatorze prisonniers, qui furent garottés & amenés devant Jeannot, qui ordonna de nous conduire à la Grande-Rivière. La perte des brigands fut à-peu-près de 25 à 30, parmi lesquels nous distinguâmes un quarteron de la Grande-Rivière, nommé Lafond, qui étoit colonel ; & deux autres chefs, mulâtres, dont l'un étoit un des Meynard.

Telle fut l'issue de la malheureuse journée du 26 octobre, qui laissa les brigands maîtres de tous les défilés des montagnes qui conduisent au Fort-Dauphin. On ne pourra certainement pas nous reprocher d'avoir manqué à notre serment ; mais, je me plais à croire que le sang des infortunés citoyens de Vallière, criera sans cesse vengeance au tribunal de la nation, qui, sensible à nos malheurs, punira un jour les fauteurs de notre désastre.

M. de Blanchelande, vous êtes responsable à la nation ; un jour viendra, sans doute, que l'on calculera votre conduite : alors, on vous dira, avec vérité, devant ce tribunal redoutable : le devoir d'un chef, dans les circonstances difficiles où se trouvoit la colonie, étoit de former un plan le plus avantageux possible, au moyen duquel, si on ne pouvoit éteindre la révolte, on pût au moins conserver à la province une partie de ses ressources, & à la France un reste de prospérité. L'avez-vous fait ? Comme simple citoyen françois, il m'est permis de jetter un coup d'œil sur vos opérations ; comme victime de manœuvres criminelles, je me dois d'en rechercher les auteurs. Oui, M. de Blanchelande, je vous l'ai écrit au nom de ma paroisse, dont j'étois l'organe ; mais, en commençant cet ouvrage, j'ai promis un récit historique, & je m'en écarterois en entamant une discussion, que je réserve pour un autre moment. Seulement, je dirai à la colonie entière, que vous ne nous avez jamais honorés d'une réponse, jamais accordé de secours, que celui que vous nous fîtes conduire par un traître ; & que le lendemain de notre désastre vous sûtes trouver trois cents hommes pour protéger un quartier qui n'existoit plus, lorsqu'un plus petit nombre l'auroit garanti quatre jours auparavant.

Après notre défaite, nous fûmes enchaînés deux-à-deux, & placés au milieu de la plus forte escorte de nègres & mulâtres, pour être conduits au camp général des brigands. En quittant nos foyers, dans cet état affligeant, nous vîmes nos plus riches possessions dévorées par les flâmes : en un instant, ces barbares eurent incendié le quartier, & nous ne marchâmes qu'à la lueur des flâmes. Ces scélérats se plaisoient à repaître nos yeux des cadavres mutilés de nos frères, & à nous faire un tableau des atrocités qu'ils devoient exercer sur nous, à notre arrivée à la Grande-Rivière, où nous arrivâmes la même journée, après dix lieues de route, tête & pieds nus & en chemise.

Pendant la route, les vieux nègres & négresses, rassemblés devant toutes les barrières, nous humilioient en propos, & ventoient les exploits de leurs guerriers, qui ne cessoient de nous maltraiter à coup de bâtons.

Arrivés ſur l'habitation Cardinaux, où les nègres avoient un camp conſidérable, nous fûmes conduits, pour un inſtant, ſous la galerie de la grande caſe, où on nous diſtribua, avec mille propos inſultans, quelques goutes de tafia. Nous nous apperçûmes qu'il régnoit dans ce camp une eſpèce de décence, & qu'on y exigeoit un ſilence abſolu. Le commandant, nègre eſclave, nommé Sans-Souci (très-mauvais ſujet), diſoit, en faiſant le tour de la caſe, *pai zautres, bon père après dromi.* On nous conduiſit enſuite à la barre, où nous couchâmes; & le lendemain matin nous apperçûmes un prêtre ſous la galerie: il vint à nous, & nous fit entendre ces mots foudroyans: *mes enfans, il faut ſavoir mourir, notre ſeigneur Jeſus-Chriſt eſt mort pour nous ſur la croix.* Conſternés d'une pareille exhortation, à laquelle nous ne nous attendions certainement pas, nous lui demandâmes ſi ſon arrêt étoit ſans appel, & s'il ne pouvoit rien faire pour le changer; il nous répéta en ſe retirant, *il faut mourir.*

Depuis, nous avons vu fréquemment ce même prêtre dans tous les camps de la Grande-Rivière. C'étoit le curé de cette paroiſſe. Si nous étions obligés de prononcer ſur ſon compte, notre jugement ne lui ſeroit aſſurément pas favorable; & nous pouvons certifier qu'il a amaſſé une immenſe fortune, & qu'au retour de l'ordre il ſera le mieux partagé des brigands.

Sous prétexte d'être plutôt rendu chez madame Dufailly, où étoit le gouvernement des révoltés, on nous fit monter ſur des cabrouets; mais le véritable but de ces barbares étoit de nous faire éprouver un nouveau ſupplice, car nous regrétâmes de n'avoir pas fait ce chemin à pied, tant nous fûmes fracaſſés.

Le commandant du camp général ſe nommoit Michaud, nègre eſclave de l'habitation Armand; il vint à nous, & ſur ſa phyſionomie, je crus découvrir un grand fond de ſenſibilité. Je ne me trompai pas: il a adouci nos malheurs quand il l'a pu, & nous lui devons, en partie, la liberté que nous n'obtînmes que deux mois après: cependant, il fut obligé de nous mettre aux fers, en attendant l'implacable Jeannot, qui n'étoit pas encore de retour de ſon expédition; mais il nous donna quelques lueurs d'eſpérance, & nous promit ſes bons offices.

Pour donner à mes lecteurs une juſte idée des maux que nous avons ſoufferts, il eſt néceſſaire que j'entre dans les moindres détails. La deſcription du cachot où nous fûmes jetés, ſuffira ſeule pour lui inſpirer le plus grand intérêt.

Qu'on ſe figure deux lits de camps, placés à un pied de diſtance, dans une eſpèce de corridor; l'un occupé par les infortunés priſonniers qui étoient aux fers; l'autre par les nègres bleſſés & par les eſclaves encore fidèles aux blancs, & ſurpris dans les courſes des brigands: ils tiennent ces derniers aux fers pendant quelques temps, & ne les relâchent qu'après les avoir ſuffiſamment endoctrinés pour les mettre dans leur parti.

Qu'on ſe figure un endroit où l'air étoit comprimé & chargé de vapeurs empoiſonnées; un endroit où les excrémens ſéjournoient des jours entiers, ſous la tête des priſonniers. Joignez à cela, les injures & les menaces dont on ne ceſſoit de nous accabler.

Etendus ſur ce lit de douleur, en butte à tous les traits de la malice la plus noire, nous formions divers projets de deſtruction; car, à tous ces maux ſe joignoit encore le plus redoutable de tous, celui de la fin la plus cruelle. Ces tigres, pour prolonger nos douleurs, nous réduiſirent à trois chétives bananes par jour & un verre d'eau; quelquefois on nous régaloit d'un morceau d'oreille de bœuf, mais c'étoit fort rare.

Tel fut le prélude des souffrances auxquelles on nous destinoit : Jeannot qui, le lendemain de cette fatale expédition, étoit rentré au camp général, après avoir donné des ordres pour tout incendier, vint nous visiter ; &, après nous avoir reproché la mort d'Ogé ; après s'être longuement déchaîné contre la révolution, il nous dit que lorsqu'il s'étoit mis en marche pour nous attaquer, il étoit instruit, par le sieur Pichon, de notre nombre, de la position de notre camp, & de la désertion du détachement des mulâtres. Il nous dit aussi que, huit jours auparavant, ces mulâtres s'étoient assemblés avec ceux de la Grande-Rivière & autres, à la passe de M. de Maigné, & que tout avoit été calculé entr'eux. Après nous avoir fait toutes ces confidences, Jeannot choisit, parmi les prisonniers, les premières victimes de sa rage, & ordonna qu'on en conduisît deux au gouvernement ; il nous avoit déjà annoncé que nous serions sacrifiés deux-à-deux, & par vingt-quatre heures, pour prolonger ses jouissances. Un commandeur & un bourreau, toujours en exercice, s'emparèrent de mon infortuné compagnon, nommé Antoine : on l'étendit sur une échelle où il reçut trois ou quatre cents coups de fouet au moins, en ma présence. Après quoi, la rage de Jeannot n'étant pas assouvie, il fit semer de la poudre à canon sur toutes les parties de son corps, & y fit appliquer ensuite six pèles rougies, préparées exprès ; mais la nature, triomphant de ce nouveau supplice, le barbare Jeannot le fit reconduire au cachot, & avec une insultante dérision, demanda aux autres prisonniers s'ils reconnoissoient leur camarade.

Témoin de tant d'atrocités, & attendant le même sort, que le lecteur juge de ma position : cependant ma grace avoit été sollicitée & obtenue à mon insçu, par le commandeur de l'habitation Monthelon. Jeannot me renvoya aux fers après m'avoir fait plusieurs questions, m'assurant, sur sa parole d'honneur, que mes jours étoient en sûreté.

A mon arrivée dans le cachot, je trouvai M. Dugos que l'on amenoit de Vallière : il avoit combattu avec nous à Sans-Souci, & avoit eu le bonheur de se sauver dans le bois où il se croyoit en sûreté : mais, peu de temps après, il fut pris & conduit sur les glacis de l'habitation Villate. Là, les mulâtres s'emparèrent de lui, & après l'avoir fait étendre sur une échelle, lui comptèrent deux cents coups de fouet. Le fils du maire de Sainte-Susanne étoit un de ceux qui le tailloient, tandis qu'un autre pressoit sa tête sous ses pieds. On le conduisit ensuite au camp général où il nous joignit. Le lendemain, on conduisit le chevalier Delpuech au camp Mazères, où on lui trancha la tête, par ordre d'un nègre libre, nommé Yvon, commandant de ce camp.

Notre cachot ne désemplissoit pas : on venoit de tous les côtés nous examiner. Les uns, mais en petit nombre, sembloient pénés de notre sort ; les autres, au contraire, s'en réjouissoient ; mais c'étoit principalement dans la nuit que la terreur augmentoit par les discours que nous entendions ; & les chansons lugubres, accompagnées d'instrumens, sembloient être le prélude d'un nouveau supplice.

Parmi ceux qui vinrent nous visiter, étoit un nègre libre, nommé Chacha Godard, dont je vais faire connoître la perfidie. Un soir, accompagné d'un de ses camarades, aussi scélérat que lui, il vint nous visiter. Sous le dehors de la sensibilité, il méditoit la trahison la plus révoltante. Après nous avoir demandé si en protégeant nos jours, nous chercherions à nous sauver & à les combattre de nouveau ; après la réponse naturelle en pareil cas, il nous promit sa protection & notre grace, nous assurant qu'il alloit l'obtenir de suite de Jeannot. Comme il étoit décoré du titre de colonel, nous crûmes aisément à sa promesse ; mais quelle

fut

ſut notre ſurpriſe, lorſqu'un inſtant après nous l'apperçûmes, ainſi que Jeannot, entouré des nègres & mulâtres, ſatellites de ce général. Ce cortége étoit précédé d'un bourreau (c'étoit le domeſtique du ſupplicié), & d'un tambour. Alors nous ne doutâmes plus de notre ſort. En effet, quatre de nos malheureux compagnons furent tirés des fers, & conduits au pied de l'échafaud, où Jeannot fit attacher ces quatre victimes. Pour mieux ſavourer ſa vengeance, ce monſtre, écumant de rage, calculoit les diſtances, & le bourreau n'oſoit lever l'inſtrument fatal, ſans en avoir reçu l'ordre; cet ordre ne ſe répétoit que tous les quart d'heure, la montre à la main. Quand ces quatre infortunés eurent rendu le dernier ſoupir, au milieu des plus affreux tourmens, nous vîmes Jeannot, le mulâtre Délile & le nègre Godar, couper deux des ſuppliciés par morceaux, & arranger les deux autres comme un poulet que l'on met à la crapaudine, & boire de leur ſang. A la fin de cette ſcène d'horreurs, à laquelle ils nous firent aſſiſter, on nous renvoya aux fers, en nous aſſommant à coups de lianne & de plat de ſabre: la même tragédie ſe répéta le lendemain, ainſi de ſuite.

Berchais, notre commandant, fut deſtiné à un autre ſupplice. Jeannot lui fit d'abord couper une main, & enſuite le fit étendre ſur une échelle, où il reçut deux cents coups de fouet; enſuite on le porta au bourg de la Grande-Rivière ſur un cabrouet: là, il fut ſuſpendu à un poteau, par un crochet qui lui prenoit ſous le menton. Cet infortuné vécut, en cet état, 36 heures; & quant Jeannot le fit ôter, il palpitoit encore.

Ce monſtre, qui ne pouvoit aſſouvir ſa rage, venoit d'inventer un nouveau ſupplice: il ſe propoſoit de faire rôtir à la broche le reſte des priſonniers. Telle étoit notre poſition, au camp général, quand, le dimanche 1er novembre, nous apperçûmes dans la ſavanne, beaucoup de mouvement; une cavalerie nombreuſe caracoloit autour de la grande caſe; un coup de piſtolet & quelques coups de fuſil, que nous entendîmes dans le lointain, nous firent craindre l'attaque de la Tannerie, ce qui nous auroit fait maſſacrer ſur-le-champ. Un tout autre événement ſe paſſoit: Jean-François, connu par plus d'humanité, & général en chef, irrité des cruautés de Jeannot, le fit arrêter & conduire au Dondon, où il fut fuſillé la même journée.

Jean-François vint nous viſiter, & nous apprit le châtiment de Jeannot; il nous promit notre grace & tous les ſecours dont nous aurions beſoin.

Effectivement, nous fûmes élargis après ſon départ; mais, quoique ſes intentions & ſes ordres fuſſent de nous laiſſer libres, on nous remit aux fers, & nous y aurions reſtés long-temps, ſans un mulâtre nommé Aubert, qui, ſurpris de nous trouver en cet état, fut en porter des plaintes à Michaud, qui nous rendit la liberté, avec permiſſion de nous promener dans la ſavanne, mais ſous l'eſcorte de deux nègres armés.

Dans l'après midi, Fayet, nègre libre & commandant du quartier du Dondon, nous demanda ſi nous ſerions bien aiſe d'aller avec lui, nous promettant toute ſorte de bons traitemens: nous lui répondîmes que nous le ſuivrions où bon lui ſembleroit: d'après notre réponſe, il nous ordonna de nous préparer pour partir à l'entrée de la nuit.

Dans l'intervalle de notre départ, attentif à tout ce qui ſe paſſoit, je reconnus évidemment que les eſclaves avoient été excités à la révolte par les mulâtres, & que ceux-ci l'avoient été par le gouvernement; que ces premiers, pour réuſſir à ſoulever tant d'atteliers, avoient été obligés de recourir à des moyens tels que les

ordres du roi, pour le rétablir ſur le trône : le prétendu maſſacre qu'on devoit faire des nègres candiaux, dans la nuit du 24 au 25 d'août, & les promeſſes du roi, qui leur accordoit trois jours par ſemaine, pour récompenſe de leur zèle; le motif de religion qui paroiſſoit les animer, lorſqu'ils nous reprochoient la deſtruction du clergé; tant de raiſons accumulées me portèrent à croire que notre ruine ne pouvoit qu'être un coup des ariſtocrates contre-révolutionnaires, & je me décidai à périr, ou à tirer ces hommes de l'erreur où ils étoient plongés.

Nous premenant ſous l'allée d'arbres de Mme Dufahi, nous eûmes occaſion de joindre le mulâtre Aubert, notre libérateur. Après quelques inſtans d'une converſation vague, je formai le projet de tirer de ce mulâtre tous les renſeignemens poſſibles, & je me livrai d'autant mieux à cette démarche, toute dangereuſe qu'elle fut, que je regardai l'eſpoir de ſortir des mains de ces brigands, comme une chimère : en conſéquence, je lui fis cette queſtion : « Quel peut être votre deſſein en nous faiſant une guerre auſſi cruelle pour nous, que deſtructive pour la mère-patrie, que vous allez ruiner, ſans avantage réel pour vous ? Pouvez-vous croire, un ſeul inſtant, qu'elle puiſſe laiſſer impunies tant d'atrocités ; & quand bien même cela pourroit être ; quand bien même, vous confiant ſur vos propres forces, vous vous abuſeriez ſur les conſéquences de cette révolte, n'auriez-vous pas à vous reprocher éternellement d'avoir méconnu votre bienfaiteur, & d'avoir été les plus ingrats de tous les hommes ? Rappelez-vous, je vous en conjure, ce que vous étiez ſous l'ancien régime ? De qui tenez-vous ce que vous voulez être ? N'eſt-ce pas de l'aſſemblée nationale ? N'eſt-ce pas en vertu de ce décret que vous réclamez cette exiſtance politique qui vous tient tant à cœur ? Or, ſi vous ne pouvez méconnoître votre bienfaiteur, pourquoi tournez-vous vos armes contre lui, en devenant les agens d'une contre-révolution qui vous ſera encore plus funeſte qu'aux blancs ? Un jour viendra, ſans doute, où la France, inſtruite de tous nos malheurs & des cauſes qui les ont produits, fera éclater ſon indignation, & ſoumettra à une reſponſabilité redoutable, les auteurs de nos déſaſtres. Que ſignifient, je vous le demande, ces reproches que vous nous faites, de nous être érigés en corps populaires, d'avoir détruit le clergé & la nobleſſe, & ſurtout d'avoir détrôné le roi ? Que ſignifient les relations intimes que vous avez avec les Eſpagnols ; & ſurtout, que ſignifient tant la forme que la réception que vos paſſeports obtiennent de cette nation jalouſe & ſuperſticieuſe ? De qui tenez-vous vos brevets ? Vous vous vantez d'être les défenſeurs de la royauté, & c'eſt au nom du meilleur des rois que vous dévaſtez cette riche contrée, que vous maſſacrez indiſtinctement ſes fidèles ſujets, que vous ruinez le commerce national, qui, n'en doutez pas, ſera le premier à demander juſtice à ce même roi dont vous abuſez, & qui, tôt ou tard, vous châtira de vos crimes, ne fuſſent-ils que le réſultat des erreurs où l'on vous a induits. Croyez-m'en, mon cher Aubert (ce ton amical convenoit aux circonſtances), revenez de votre délire ; calculez le bien & le mal qui vous attendent à la fin d'une guerre qui ne ſauroit être éternelle, & prenez de ſuite un parti ſage, le ſeul qui vous convienne. Inſtruiſez vos camarades ; dites-leur ce que vous avez entendu, ſans me compromettre ; que vos propres réflexions, comme un trait de lumière, portent la conviction dans leur cœur & leur inſpire des diſpoſitions pacifiques.

Aubert, que j'ai connu depuis pour un excellent mulâtre, & qui n'a jamais abuſé des confidences importantes, mais dangereuſes, que je dépoſois dans ſon ſein, s'ouvrit à moi d'une manière à bannir la méfiance. Notre caſte, me dit-il, s'eſt

livrée à des excès, mais elle n'eſt pas généralement coupable ; & parmi les coupables, il en eſt de pluſieurs eſpèces. Je diſtingue d'abord les contumaces d'Ogé : pour ceux-là, ils le ſont étrangement : ce ſont eux qui ont ſoulevé les atteliers ; & parmi eux ſe trouvoit-il peut-être encore des ſcélérats, qui, ſans être contumaces, n'en étoient pas moins portés au mal.

La ſeconde claſſe eſt celle des mulâtres moins oſés, qui, ne voulant pas ſe compromettre, attendoient en ſilence, & avec plaiſir, les effets d'une révolution qu'ils croyoient devoir leur être favorable : auſſi, à l'approche des brigands, loin de ſe retirer avec les blancs, ils s'unirent à eux, & firent cauſe commune. La troiſième claſſe enfin, bien intentionnée, mais trop confiante, ignorant d'ailleurs abſolument la trame, fut ſurpriſe par la marche trop rapide du mal, & contrainte, après s'être cachée pendant quelques temps dans les bois, à s'unir avec ces malheureux. Ces derniers ont toujours conſervé le déſir bien ſincère de ſe retirer ; ils marchent le moins qu'il leur eſt poſſible ; & lorſqu'ils le peuvent ſans dangers, ils ſe concertent enſemble ; mais, Meſſieurs, vous verrez par vous-même combien nous ſommes obſervés & répartis dans les camps. Vous verrez l'humiliation dans laquelle nous vivons, & les difficultés ſans nombre que nous éprouverions, ſi nous voulions nous ſéparer de leurs intérêts. Quant aux ca ſes primitives de cette révolution, vous ne devez pas douter d'un inſtant, qu'elles ne partént de France, & des gens de la plus haute diſtinction. Allez, Meſſieurs, les premiers qui ont porté la torche, & commaedé l'incendie, ſont loin d'ici ! Non jamais ils n'euſſent entrepris une pareille révolution d'eux-mêmes ; il leur a fallu des ordres exprès et authentiques. A l'inſtant, comme il alloit continuer, un groupe de nègres venant à nous, il fut obligé d'interrompre ſon récit & ſe retira, en nous obſervant de ne jamais accoſter des mulâtres, ſur-tout de cauſer avec eux, quand il y auroit des négres aux environs.

Profondément ému de tout ce que je venois d'entendre, &, plus encore, touché de la franchiſe du mulâtre Aubert, je me livrai quelques inſtans à de ſérieuſes réflexions, qui ne ſervirent qu'à me confirmer dans l'idée que j'avois déjà conçue ſur la nature de nos maux : plus que jamais je reconnus que la philantropie n'étoit que le manteau, à l'aide duquel les ariſtocrates Européens, ſecondés de leurs agens dans le nouveau monde, avoient conçu et exécuté le plus monſtrueux de tous les projets. Je vis clairement que le gouvernement de Saint-Domingue n'en étoit pas le moteur direct ni le principe primitif ; mais qu'attentif à tout ce qui ſe paſſoit au-dedans & au-dehors de la colonie, ne perdant jamais l'eſpoir d'une contre-révolution, voulant même la ſeconder, il avoit cru, en se tenant derrière le rideau, jouer le principal rôle dans une pièce devenue ſi tragique, ſoit en ſtymulant la cauſe ſecondaire, ſoit en lui promettant une protection décidée, ſoit enfin en ſe tenant dans une coupable inaction, ou en ne formant que des plans eſſentiellement vicieux ; & par ces manœuvres diverſes, il eſpéroit ſans doute favoriſer les prétentions des émigres & les ſiennes, en forçant la France, accablée par tant de pertes & déchirée par des factions qui devoient en être les ſuites, a déſirer elle-même ſon ancien régime. Qu'on ouvre les yeux, qu'on conſidère le fil des événemens dans cette révolte, qu'on examine le plan conſtamment ſuivi dès les premiers inſtans de la révolution, qu'on ſe transporte, par des relations fidèles, dans tous les quartiers inſurgés, qu'on y analyſe la conduite des commandans des troupes de ligne, qu'on y prenne des renſeignemens de M. d'Aſſas, ſur ſon expédition du Rocou, & l'on verra que ſi le gouvernement, d'après les dépoſitions recueillis au Dondon dans l'affaire d'Ogé,

n'eſt pas le moteur de cette inſurrection, qu'il en eſt au moins le fauteur ; l'enlèvement du camp de Sans-Soucy en eſt la preuve la plus complète. Je dirai un mot dans la ſuite de celui à Beckly, non moins important, & ferai connoître à mes lecteurs, l'idée qu'avoient de ce camp les généraux Jean-François & Biaſſou.

Fayet vint nous avertir, pendant que nous étions livrés à des réflexions diverſes, qu'il falloit ſe diſpoſer à partir, ſous l'eſcorte de dix à douze nègres ou mulâtres, qui ſe préſentèrent à l'inſtant ; & nous ayant placés au milieu d'eux, nous nous acheminâmes vers notre deſtination. Notre état, capable d'émouvoir les ames les moins ſenſibles, attendrit celle de Fayet. Qu'on ſe figure des hommes couvert de haillons, pâles & défigurés, rongés par une vermine répandue ſur toutes les parties du corps, couverts de ſang & de poſſière ; qu'on ſe figure des ſpectres ambulans, & on aura une véritable idée de ce que nous étions. Pluſieurs d'entre nous n'euſſent jamais achevé ce trajet, ſans l'humanité de deux nègres qui cédèrent leur monture. L'extrême foibleſſe où ils étoient réduits & les difficultés du chemin, les euſſent fait ſuccomber.

Arrivés au gouvernement, au moment même où l'on ſervoit à ſouper, nous fûmes très-bien accueillis par Jean-Louis, ſurnommé Pariſien, nègre à M. de la Combe, commandant de la Grande-Rivière, & tué au combat de Cadouche. Ce nègre étoit lieutenant de roi dans le quartier de Dondon. Il ſe piquoit de beaucoup de civilité ; parloit ſans ceſſe de la France, où il avoit paſſé quelques années, & portoit les autres chefs à la paix, les menaçant de tout le poid de cette puiſſance, ſi on ne mettoit fin à tant d'atrocités.

Jean-Louis nous admit à ſa table, ce qui étoit une inſigne faveur : pendant le ſouper, nous apperçûmes un prêtre, étendu ſur un ſopha, qui gardoit le plus grand ſilence ; on avoit pour lui quelques attentions, mais bien légères. Jean-Louis ſeul lui portoit reſpect. Depuis, nous nous ſommes apperçus qu'il étoit généralement déteſté des nègres : ce prêtre étoit le père Bien-Venu, curé de la Marmelade, qui profita d'un inſtant favorable pour nous accoſter & s'ouvrir à nous. Il nous apprit qu'il étoit priſonnier, & depuis nous avons vu qu'il étoit exactement traité comme nous, & que ſa perte, ſans la mort de Jeannot, étoit auſſi aſſurée que la nôtre. Il nous apprit également, que c'étoit lui qui avoit exhorté ce monſtre à la mort, que prêt à être fuſillé, il l'avoit ſollicité, par tout ce qu'il y avoit de plus ſacré, d'obtenir de Jean-François ſa grace, offrant, (choſe incompréhenſible, & qui prouve que la férocité n'eſt pas le vrai courage) d'être en haine & d'accepter les emplois les plus bas ; mais qu'il n'avoit eu garde de s'employer pour ce ſcélérat. Que voyant, au contraire, ſon arrêt ſans appel, il lui avoit reproché ſa barbarie, & ſur-tout en lui montrant les cadavres épars des malheureux citoyens du Dondon, maſſacrés par ſes ordres. Il lui avoit aſſuré que ſa mort étoit un effet de la vengeance céleſte, qui ne laiſſoit rien d'impuni ; & il ajouta, qu'il étoit enſuite mort avec la plus grande lâcheté.

On interrompit cette converſation, en nous annonçant qu'il étoit temps de ſe repoſer : un excellent matelat nous fut à l'inſtant apporté, & nous pouvons aſſurer que, malgré l'état d'agitation où nous devions être, nous n'en repoſâmes pas moins. La nature, accablée par les ſecouſſes réitérées que nous avions éprouvées à la Grande-Rivière, l'emporta. Nous devons rendre juſtice aux chefs du camp du Dondon ; nous n'avons jamais eu à nous plaindre d'eux ; il nous ont laiſſé la plus grande liberté ; mais il n'en étoit pas de même des autres nègres, qui nous moleſtoient dans toutes

les occaſions. Les négreſſes étoient infiniment plus inſolentes, plus dures & moins portées à rentrer dans le devoir que les nègres.

Dans les deux premiers jours de notre arrivée au Dondon, je m'apperçus que je ne m'étois nullement trompé ſur les véritables cauſes de nos malheurs. Là, comme ailleurs, j'ai entendu un langage uniforme chez tous les nègres; par-tout on croyoit à l'empriſonnement du roi & aux ordres qu'il leur avoit fait parvenir pour s'armer & lui redonner la liberté : la deſtruction du clergé & de la nobleſſe ne leur étoit pas inconnue; & ſur ce qu'il y a de plus ſacré, nous pouvons aſſurer, qu'à ces épreuves, nous pouvons en ajouter mille autres, qui toutes atteſteront que la révolte des eſclaves eſt une contre-révolution. A la barre de l'aſſemblée nationale, les mêmes preuves à la main, je ſoutiendrai cette aſſertion, quand les circonſtances exigeront de moi cette démarche. Le rapport ſuivant mettra le lecteur à même de prononcer.

Le dimanche 7 du mois de novembre, ſur les 8 heures du matin, nous promenant avec le père Bien-Venu dans la ſalle du gouvernement, (pour me ſervir de l'expreſſion des révoltés) nous vîmes entrer un ſergent-major d'un régiment eſpagnol, qu'on nous dit être ſur les frontières, accompagné de trois fuſilliers. Ils apportoient deux grands barrils de poudre aux brigands (à-peu-près trois cents livres); cet envoi avoit été précédé de bien d'autres, & il ne fut pas non plus le dernier. La nature, la qualité des perſonnes qui l'eſcortoient, tout porte à n'accuſer que le gouvernement de cette manœuvre criminelle, & très-certainement le lecteur pourra prononcer, quand il aura parcouru ce mémoire entier.

Sur la nouvelle de l'arrivée des Eſpagnols, les différens chefs ſe rendirent au gouvernement, où l'on ſervit à déjeûner. Ils eurent avec eux une converſation des plus intéreſſantes; & quoiqu'elle fut en Eſpagnol, je compris tout ce qu'ils dirent. Ils commencèrent d'abord par s'informer de l'état des choſes; & après avoir débité force nouvelles ſuppoſées de France; après les avoir encouragés à la plus grande perſévérance, dans la révolte, ces malheureux firent tomber la converſation ſur la révolution françoiſe : à les entendre, c'étoit à eux à venger la royauté outragée & à ramener l'ancien état des choſes. Ils nous peignoient comme une nation qui a perdu la qualité d'hommes, ne reconnoiſſant plus de roi, & ayant perdu toute notion de la divinité, couverts de tous les crimes, & méritant les plus grands châtimens. Ils ajoutoient qu'ils prévoyoient bien, qu'avant la fin de décembre, nous ſouſcririons, par notre extrême foibleſſe, à tout ce qu'on voudroit exiger de nous. Ils ſe retirèrent enſuite, en nous conſidérant du coin de l'œil, & *en demandant ſi nous étions des bons.* Ils promirent, en partant, à ces malheureux, de nouveaux ſecours.

Le lendemain, 8 du mois, les chefs des brigands, qui venoient de recevoir de la munition, réſolurent d'attaquer la Marmelade : pour cette expédition, ils firent un raſſemblement de forces conſidérables. Le 9, après-midi, ils ſe mirent en marche, emmenant avec eux deux des malheureux priſonniers de Sans-Soucy, pour ſervir aux canons : le commandant en chef de cette armée, étoit le même Fayet qui nous avoit conduit. Il arriva ſur les dix heures du ſoir au camp, commandé par *Baccaille*, & ſur les deux heures après minuit, ſoit par crainte, ou toute autre raiſon que nous n'avons jamais connue, l'armée entière ſe retira, ſans avoir même tiré un coup de fuſil, quoiqu'elle fût en préſence du camp Paparel.

Le 12, le curé de la Marmelade & moi, eûmes une converſation avec le mulâtre Riquet, ſe diſant brigadier des armées du roi & chevalier de Saint-Louis. Nous

parvînmes à l'éclairer, & à lui inſpirer le déſir d'un arrangement. Je puis dire que cet inſtant fut le premier, où je m'apperçus qu'il ſeroit poſſible de parvenir à faire le bien. Le père Bien-Venu, d'après nos accords, travailla à un projet d'adreſſe, qui demeura ſans exécution.

Le 13 au matin, un bruit ſe répandit que les blancs de la Marmelade deſcendoient au Dondon, & que les troupes du Limbé venoient par les Veſeux : on battit la générale, & les nègres, au nombre de quatre à cinq mille d'abord, furent réduits à moins d'une demie heure, à trois ou quatre cents; les autres ſe ſauvoient dans les bois à toute courſe. L'alerte ſe trouva fauſſe, & tout rentra dans l'ordre. On nous avoit placé au canon, & on nous ramena pour nous occuper à faire des ſacs à gargouſſe.

Le 14, nous apprîmes la mort de Bouqueman; il ſeroit impoſſible de dire qu'elle fut l'impreſſion que cette mort fit ſur les nègres. Les chefs prirent le deuil & ordonnèrent un ſervice ſolemnel : pour nous, ſpectateurs, ſouffrans de tout ce qui ſe paſſoit, nous étions déſolés de cet accident; le contre-coup devoit nous perdre ſans reſſources. Déjà nous entendions les diſcours des nègres; leurs complots criminels avoient de quoi nous effrayer, car il ne s'agiſſoit de rien moins que de nous aſſaſſiner pour venger, diſoient ces Cannibales, leur chef, mort pour la plus juſte des cauſes, pour la défenſe de ſon roi. Heureuſement ces propos, un peu dur à entendre, n'eurent aucun effet; ils ſe vengèrent d'une manière moins barbare & même gaie; ils ſuppoſèrent la mort de M. Touzard, & firent en mémoire d'un avantage ſi marqué, un calinda qui dura trois jours, pendant lequel ils nous faiſoient un étalage de leurs exploits, & nous reprochoient notre lâcheté; à les entendre, ils chargeoient des cabrouets de nos têtes, & ils ne perdoient que très-peu de monde. Il falloit tout entendre & ne jamais répondre que par le ſilence ou des applaudiſſemens. Ce moyen étoit le ſeul qui pût prolonger notre pénible exiſtance.

Le 14 ſur le minuit, le gouverneur du bourg du Dondon, nommé Raimond, mulâtre libre, vint nous éveiller, & nous ordonna de partir pour le camp général, où étoit Jean-François : nos tranſes, à cet ordre ſe renouvellèrent; nous ignorions le ſort qui nous attendoit à notre arrivée : ce qui nous raſſuroit un peu, c'étoit la promeſſe de Jean-François, & ſon humanité connue. Cependant, mille réflexions, plus ſiniſtres les unes que les autres, ſe préſentoient comme malgré nous à notre imagination effrayée, quand huit à dix dragons nègres ſe préſentèrent, & nous conduiſirent à la Grande-Rivière, dans le même état qu'ils nous avoient mené au Dondon; ſeulement ils nous raſſurèrent en chemin, en nous diſant, que dès qu'il nous avoient conſervé ſi long-temps, nous ne devions plus craindre, mais que Jean-François étant inſtruit que l'armée du Cap devoit attaquer la Tannerie, il nous envoyoit chercher pour ſervir avec eux aux canons, & qu'il deſiroit nous avoir quelques jours avant l'attaque, pour faire des gargouſſes, & mettre les canons en état.

Ces détails nous raſſuroient à la vérité, mais quelle perſpective pour des ames ſenſibles, pour des bons citoyens & des pères de famille, de tourner les armes contre ſes ſemblables, ſes parens & ſes amis; il eſt démontré qu'il étoit preſque impoſſible de tromper ſes ſcélérats; ils vous obſervent de ſi près, qu'au moindre ſoupçon, ils vous ſacrifient. Toutes ces conſidérations nous euſſent fait déſirer la mort, ſi une lueur d'eſpérance ne nous avoit ſoutenu; nous croyons à quelque événement extraordinaire, & il s'eſt réaliſé.

Après une marche pénible pour des hommes non accoutumés à marcher de pied, nous arrivâmes ſur les deux heures du matin au camp général. Nous trouvâmes Jean-

François levé; il nous reçut avec bonté; nous expliqua les raisons qui l'avoient déterminé à nous faire descendre, & nous fit délivrer de suite des souliers & des hardes: jamais présent n'eût un prix pareil à celui-là; nous ne nous sentions pas d'aise; mais ce qui empoisonnoit ces mouvemens de joie, c'étoit la douloureuse perspective du service qu'on vouloit exiger de nous & l'impossibilité du refus. Dans la journée, on envoya à la Tannerie prendre la mesure des canons, & au retour des émissaires, on distribua la poudre & le papier nécessaire pour les cartouches; il faut observer que cette poudre étoit celle que Jean-François avoit rapporté de son expédition d'Ouanaminthe; il y en avoit quarante barrils de dix livres.

Incapable de faire une cartouche, de manœuvrer à une pièce de canon, je faisais mille projets pour me soustraire à ce service; entr'autres il me vint dans l'idée de briguer le secrétariat de Jean-François; cela me convenoit d'autant plus, que mon éducation n'avoit certainement pas été celle d'un militaire? mais comment s'y prendre pour réussir: ma couleur seule devoit me rendre suspect, à bien plus forte raison ayant été pris les armes à la main. Ces considérations ne me rebutèrent point: j'accostais d'Espres, mulâtre libre, & armurier du Fort-Dauphin, aide-de-camp de Jean-François, & investi de toute sa confiance: Je ne le connoissois que fort imparfaitement; néanmoins, je lui dis, sans hésiter: vous me connoissez, sans doute, & vous savez également que je ne puis être que d'une seule utilité à Jean-François. Il ne me laissa pas achever, & m'assura qu'il avoit déjà jetté ses vues sur moi, pour l'aider dans les écritures; & qu'en outre, il s'ouvriroit davantage dans un autre moment.

L'après-midi, sur les cinq heures, arrive le curé de la Grande-Rivière; nouvelles transes, c'est peut-être pour nous confesser, disions-nous, & nous serons expédié ce soir. Quelle alternative! quelle existance? Que le lecteur sensible l'apprécie: ce n'étoit cependant rien de tout cela, il venoit purement & simplement faire sa cour aux généraux.

Pendant que ces choses se passoient, nous entendîmes des coups de canons dans la pleine, qui inquiétèrent d'abord les généraux, qui, dans ce moment, se trouvoient chez Mignard, & dépourvus de forces. Pour savoir ce qui en étoit, ils envoyèrent de suite à la découverte, & peu d'heures après, les dragons rapportèrent que M. d'Assas levoit le camp du Rocou, & abandonnoit le morne à Beckly. Cette nouvelle non-seulement calma les esprits, mais répandit encore une joie universelle dans tous les camps de la Grande-Rivière.

M. d'Assas n'avoit rien fait d'important dans le commandement qui lui avoit été confié: mais M. d'Assas est un militaire connu. M. d'Assas a les plus grands talens, & ce qui est bien plus essentiel, des intentions droites. Alors, comme aujourd'hui, on enchaînoit son activité; & comme il n'avoit en vue que le bien public, il ne tarda pas à s'appercevoir qu'on ne mettoit des entraves à ses opérations que pour consommer la ruine de la partie de l'Est. Plus d'une fois les citoyens se plaignirent de son inaction, mais sa réponse étoit dans les ordres précis qu'il recevoit de son supérieur, qu'il communiquoit aux patriotes qui servoient sous lui, & qui reconnurent bientôt les mauvaises intentions du chef du pouvoir exécutif.

M. d'Assas avoit fortifié, dans toutes les règles de l'art, le morne à Beckly. Un détachement peu nombreux suffisoit pour le garder; & à cette époque, par la jonction des forces qu'on avoit effectuées dans les environs du Trou, on pouvoit très-certainement empêcher les brigands de pénétrer dans la partie du Fort-Dauphin; car sitôt après la défaite du camp de Sans-Souci, les nègres de Vallière

& des environs, n'osèrent entrer ouvertement en insurrection. Un camp placé à la hauteur de madame Berthole, & un second plus avant dans le Moka, auroient efficacement protégé nos quartiers; & par la suite le camp de Candi nous auroit procuré une sécurité parfaite dans cette partie. La crainte que les révoltés avoient du morne à Beckly, étoit telle qu'ils étoient décidés à l'emporter, n'importe à quel prix; & très-certainement, d'après les fortifications qu'on y avoit faites, c'eût été un écueil contre lequel seroient venus se briser, à la longue, toutes leurs forces. Je ne suis point militaire, c'est à ceux qui connoissent ce métier, à juger de son importance. Mais à même de juger de l'impression qu'il faisoit sur les brigands, je puis assurer qu'il devoit être essentiel.

Jean-François, qui avoit une petite cour, se plaisoit à donner des fêtes. Le 17 il y eut au camp général un grand concours de monde, parmi lesquels je distinguai le Blanc, père & fils, Cator, Viard, Poisson, de Launai, le nègre libre Yvon, le Maire, mulâtre de Sainte-Suzanne: à travers les jalousies, & sans être apperçu, j'entendis une partie de la conversation. Nous voilà, disoient-ils, à la fin de novembre. Les forces qui doivent arriver de France ne sauroient tarder, & il seroit extrêmement avantageux de nous arranger avec les blancs, pour prévenir de grands malheurs; car il est à craindre qu'elles ne nous réduisent en poussière: ce fut l'expression de le Blanc, père, tous les autres furent du même avis; & ce qui me fit le plus grand plaisir, ce fut d'entendre répéter, à peu près ce que j'avois dit à Aubert, sous l'allée de madame du Fahy.

Sur le soir, Deprés & le Blanc, père, vinrent à moi pour me communiquer le projet d'arrangement; j'en ressentis une extrême satisfaction, & leur promis de les aider dans tout ce qui dépendoit de moi. Pour mettre plutôt la main à l'œuvre, le Blanc père, sollicita de Deprés la permission de m'emmener chez lui pour quelques jours, ce qu'il n'obtint qu'en répondant de moi, corps pour corps, & par écrit; ensuite on m'admit dans le conseil, au moment où l'on alloit prendre un parti décisif; mais ce qui me fit le plus de plaisir, ce fut de trouver tout le monde disposé à la paix, aux prétentions près, mais infiniment moins exhorbitantes qu'elles ne l'étoient dans le principe. On résolut de ne rien négliger pour arriver à ce but. Le secret étoit indispensable dans cette négociation; il falloit que le nègre, naturellement soupçonneux & sanguinaire, ignorât toutes dispositions, tendantes a un arrangement: aussi prit-on pour cela toutes les précautions nécessaires. Il fut encore délibéré de rédiger, provisoirement, un projet d'adresse, pour être ensuite communiqué à Jean-François. Cator & moi, fûmes chargés de ce travail.

Me voilà donc installé dans l'exercice de mes fonctions; me voilà donc secrétaire breveté de Jean-François, & investi de sa confiance: dès ce moment, je ne fus plus si strictement observé, & je me serois cru dans la plus grande sécurité, si j'avois été dans d'autres mains que celles de ces scélérats; car, comme je le dirai dans la suite, les gens de couleur n'avoient pas assez de pouvoir pour nous soustraire à la fureur des noirs, ils en avoient, au contraire, tout à craindre.

Nous partîmes avec Cator, Viard, le Blanc père & Poisson, sur les six heures du soir, & arrivâmes chez madame veuve Castaing, qui me reçut avec la plus grande humanité; à mesure qu'elle m'apperçut, elle vint se jeter dans mes bras, en pleurant, regardant, disoit-elle, mon existence comme un miracle. De-là, nous

nous fûmes coucher chez M. le Blanc, qui eut mille ſoins de moi, non-ſeulement il me donna du linge, mais il détruiſit encore la vermine qui me dévoroit, en quoi il me rendit un petit ſervice. Le lendemain matin, nous revînmes dîner chez madame Caſtaing, pour y travailler au projet d'adreſſe. Je dois rendre ici juſtice à cette dame : elle me combla d'amitié, me donna mille ſecours ; & les dames d'Ailly & la Mothe, s'empreſſoient à l'envi à adoucir mes malheurs ; & je puis certifier, qu'elles étoient ſincèrement affectées du déſaſtre général.

L'après-midi, nous mîmes la main à l'œuvre, & dès la première page, Cator ne voulut plus continuer, & me laiſſa ſeul rédacteurde l'adreſſe. Le lendemain, étant achevée, elle fut lue au comité ſecret, chez Meynard, où ayant été univerſellement approuvée, il fut réſolu de la communiquer à Jean-François, & de ſolliciter ſon agrément pour m'en rendre porteur, auprès de de l'aſſemblée coloniale : en conſéquence, nous montâmes à cheval pour nous rendre au camp Prieur, où il faiſoit depuis peu ſa réſidence, & pour l'engager à ſouſcrire à une démarche, qui devoit être ſi intéreſſante aux deux partis. Ce général avoit choiſi l'habitation Prieur pour ſa demeure ordinaire, parce qu'elle étoit plus à portée de la paſſe eſpagnole, où il ſe rendoit ſouvent, ainſi que tous les autres chefs brigands : nous y arrivâmes ſur les huit heures du matin: il nous accueillit on ne peut mieux, & ſans perdre du temps, nous nous formâmes en comité ſecret. On fit ſentir à Jean-François, dans cette occaſion, la néceſſité qu'il y avoit de finir les hoſtilités, & de profiter d'un arrangement avantageux avec les blancs. Les raiſons les plus preſſantes furent tour-à-tour développées, & ce général nègre, fut d'autant plus diſpoſé à ſouſcrire au vœu des autres chefs libres, qu'il y avoit été diſpoſé par le père Bien-Venu, curé de la Marmelade ; ce vertueux paſteur bravoit tous les dangers pour lui faire ſentir d'utiles vérités ; & nous pouvons tous atteſter, que ſa conduite fut un exemple de modération, de patience & de fermeté. La nature de la miſſion dont il s'étoit chargé auprès de ces brigands, ſuffit pour effacer tous les ſoupçons que les mal-intentionnés ou ceux qui ſont mal inſtruits, pourroient faire naître ſur ſon compte.

Jean-François approuva tout ce qui lui fut propoſé : il nous parla même un langage peu ordinaire aux nègres ; ſes réflexions portoient l'empreinte du bon ſens, d'un fond d'humanité, d'un génie au-deſſus de ſon eſpèce : car m'étant émancipé, juſqu'au point de lui demander quel étoit le vrai but de guerre qu'il nous faiſoit, il me répondit avec honnêteté, refuſant néanmoins de s'expliquer cathégoriquement ; ce qu'il me dit ſuffit cependant, pour fixer à jamais mon jugement. Voici ſes propres expreſſions : « Ce n'eſt pas moi qui me ſuis inſtitué général des » nègres. Ceux qui en avoient le pouvoir m'ont revêtu de ce titre : en prenant » les armes, je n'ai jamais prétendu combattre pour la liberté générale, que je » ſais être une chimère, tant par le beſoin que la France a de ſes Colonies, que » par le danger qu'il y auroit à procurer à des hordes inciviliſées, un droit qui » leur deviendroit infiniment dangereux, & qui entraîneroit indubitablement l'anéan» tiſſement de la colonie ; que ſi les propriétaires avoient été tous ſur leurs ha» bitations, la révolution n'auroit peut-être pas eu lieu. » Enſuite il ſe déchaîna beaucoup contre les procureurs & économes ; il vouloit qu'on inſérât, comme article fondamental, dans les conventions, qu'il n'en exiſteroit plus à Saint-Domingue : dans les camps il falloit déſavouer ces états, ſi l'on ne vouloit pas être expoſé à la fureur des nègres.

Avant de ſe décider entièrement, on réſolut de prendre l'avis de M. l'abbé de

C

la Haye, curé du Dondon, & du père Bien-Venu ; ils furent, en conféquence, invités à fe rendre au camp Prieur, où étant arrivés, ils prirent connoiffance de l'ouvrage, qu'ils approuvèrent, en engageant Jean-François de mettre de fuite à exécution des projets qui devoient procurer le bonheur général de la Colonie.

Jean-François étoit extrêmement fatisfait de mes démarches ; il voulut m'en témoigner fa gratitude, en me chargeant de la m ffion importante, dé négocier, auprès de l'affemblée coloniale, les intérêts refpectifs ; cependant on étoit indécis fi on n'enverroit pas d'abord au Fort-Dauphin & à la Marmelade : ce dernier parti fut adopté, & Cator, Chavanne, Tabois & moi, fûmes chargés de cette miffion. On voulut envoyer à la Marmelade, mais aucun nègre ne voulut être porteur du paquet. Alors voulant favorifer le père Bien-Venu, je perfuadai à Jean-François de l'en charger, moyennant une promeffe de retour, qu'il fit, mais qu'il n'exécuta pas. Il partit à l'inftant, & le lendemain, il répondit que fes parroiffiens l'avoient retenu, mais que l'adreffe avoit été approuvée, & qu'il s'en promettoit le plus heureux fuccès.

C'eft ainfi que fe paffa cette première entrevue ; dès ce moment, je conçus l'efpoir d'une délivrance prochaine, & la fin des malheurs de la province du Nord ; s'il en eft autrement arrivé, j'aurai foin d'en faire connoître les caufes dans la fuite, & d'une manière fi précife, qu'il ne reftera aucun doute à cet égard. Le 2 décembre, nous defcendîmes à la Grande-Rivière, pour nous difpofer à partir pour le fort-Dauphin. Que le lecteur juge de la fatisfaction que je devois avoir, en voyant approcher de fi près l'inftant de ma délivrance ! Eh bien, un inftant détruifit tout ; prêt à monter à cheval, Deprés reçut une lettre de Jean-François, par laquelle il lui enjoignoit de faire partir de fuite la députation, mais d'en exclure le prifonnier, ayant, pour cela, des raifons connues. On aura de la peine à figurer le chagrin que ce contr'ordre vint me caufer. Je ne pus jamais le diffimuler à Defprés, qui, pour le diminuer, me donna un cheval, avec permiffion d'aller demeurer quelques jours chez M. le Blanc : ce fut pendant le féjour que je fis chez lui, qu'il m'apprit l'inhumanité des Efpagnols, qui, fans égard pour le droit des gens, avoient repouffé un nombre confidérable de citoyens de la Grande-Rivière & du Dondon, dans la partie Françaife, & que ces infortunés avoient été facrifiés par Jeannot, entre les mains de qui ils étoient tombés, une foule d'autres traits, non moins barbares, caractérifent la nation Efpagnole; qui, dans pareilles circonftances, auroit dû fe montrer plus humaine & hofpitalière. Nous aurons occafion de parler de leur conduite à notre égard, par la fuite ; & très-certainement la France connoîtra un jour toute l'indignité de leurs procédés.

Je demeurai trois à quatre jours chez M. le Blanc, après lefquels je revins au camp général, pour prendre connoiffance d'une lettre de M. Cator, & d'une autre de M. de Touzard à ce premier. On aura de la peine à fe figurer la joie que leur contenu dût me caufer, quand je vis que tout alloit être terminé fous quinzaine. Voici les propres expreffions de M. de Touzard : « J'ai lu, monfieur, » l'adreffe dont vous étiez porteur, avec M M. Tabois & Chavanne; elle ne con- » tient que des chofes très-acceptables. Je fuis certain que l'affemblée coloniale » accordera tout : d'ailleurs, en lui faifant paffer un exemplaire de cette adreffe, » je lui ai fait fentir la néceffité de terminer les malheurs communs. J'attends ce » matin fa réponfe, & je vous la ferai paffer de fuite. » Quand au Fort-Dauphin,

tout y a été très-bien accueilli, ce qui me fait espérer un meilleur ordre de choses.

Cette lettre, remplie d'espoir, fut tenue secrète, car c'étoit du secret que dépendoit la réussite de la négociation. Sans perdre de temps, nous montâmes avec Després au camp Prieur, pour communiquer cette lettre à Jean-François, qui en ressentit une extrême satisfaction. Dès ce jour, il expédia ordre sur ordre dans tous les camps, dans tous les postes, pour empêcher les attaques & les incendies, & il se détermina à faire part à Biassou de tout ce qui se passoit; car il est bon d'observer que ce général n'avoit encore été instruit de rien. Pour cela, nous descendîmes avec Jean-François au camp général, & un extraordinaire fut expédié auGrand-Boucan : on commandoit Biassou, avec invitation de se rendre chez madame du Fahy; ce qu'il fit dans la journée.

D'après le caractère connu de ce général nègre, j'étois intimement persuadé qu'il seroit éloigné de toute disposition pacifique. Je me trompois : rappelé dans le conseil secret, je fus agréablement surpris de le voir s'avancer vers moi & m'embrasser, en me témoignant la satisfaction qu'il ressentoit de mes démarches, & combien il les approuvoit. Il fut surtout extrêmement sensible aux éloges que je lui donnois : il repartit de suite pour le Grand-Boucan, en nous engageant de l'instruire de tout ce qui se passeroit, & promit de donner des ordres pour que dans sa dépendance on ne commît aucune aggression.

Nous attendions avec empressement, & d'un instant à l'autre, le retour des députés du Fort-Dauphin. Dans cette intervalle, je fus passer avec Després quelques jours au camp Prieur; je puis assurer que cet aide-de-camp de Jean-François se donnoit bien des mouvemens, & qu'il a fait tout son possible pour accélérer les instans de la paix. De concert, nous faisions tout notre possible pour disposer Jean-François à souscrire aux conditions que l'assemblée coloniale alloit dicter; & je voyois avec plaisir que nous faisions journellement des progrès : car il est bon d'observer qu'on avoit à lutter contre ceux qui, par des vues secrètes, faisoient tous leurs efforts pour détruire notre ouvrage, & le nombre n'en étoit pas absolument petit. Tous les chefs esclaves traversoient nos opérations; & quoiqu'ils ne fussent pas instruits du secret, ils ne laissoient pas que d'en avoir de violens soupçons.

Pendant le séjour que je fis dans ce camp, je m'apperçus que les Espagnols, que j'avois vus au Dondon, lors de ma première détention dans ce bourg, ne venir qu'en petite quantité, tenoient en ce moment marché ouvert avec les brigands, emportant non-seulement le numéraire, la vaisselle & les bijoux, mais encore les mulets des infortunés habitans, & leurs meubles les plus précieux. Cependant, Jean-François avoit décidé de hausser le prix du sucre & des mulets : il vouloit que la forme se payât une piastre, & le mulet une portugaise, cet argent devant, disoit-il, servir aux frais de la guerre. Il seroit impossible de dire la quantité de sucre & d'animaux qui ont passé à l'Espagnol. Le sucre ne valoit ci-devant qu'un gourdin la forme, & les mulets se vendoient publiquement à une gourde ou deux, ou on les troquoit pour une manchette.

Les chefs brigands faisoient de fréquens voyages à la limite espagnole, & ne s'en cachoient pas devant les blancs; ils étoient intimement liés avec les Espagnols, & surtout avec les chefs des environs, car leurs recommandations auprès d'eux étoient puissantes. De temps à autre, Jean-François, lorsqu'il s'agissoit d'une négociation ou d'une opération importante, disoit, en notre présence, qu'il ne

pouvoit prendre telle ou telle détermination, sans en conférer avec ceux à qui il devoit des comptes, & nous avons toujours soupçonné que ceux à qui il les devoit étoient dans la partie espagnole.

Depuis quelques jours, sur les dispositions pacifiques des généraux, le caractère des autres chefs avoit entièrement changé ; ils étoient remplis d'attention, &, généralement parlant, nous n'avons eu qu'à nous louer de la conduite des gens de couleur, qui ont toujours cherché à nous mettre à l'abri de tout événement fâcheux ; tout enfin prenoit une nouvelle face. Cependant, Cator & les autres députés gardoienr un silence alarmant ; depuis huit jours, on ne recevoit aucune de leurs nouvelles, quoique M. de Touzard eût assuré qu'il recevroit, le lendemain de sa première missive, la réponse de l'assemblée coloniale à leur adresse,

Pour être plus à portée de correspondre avec les différens chefs, nous descendîmes avec Deprés à la Grande-Rivière ; nous y trouvâmes une lettre du père Sulpice, curé du Trou, qui nous apprenoit l'arrivée de MM. les commissaires nationaux civils ; il nous fit également passer un exemplaire de la proclamation du roi, du 30 septembre, & un autre de la loi constitutionnelle du 24 septembre ; le tout étoit accompagné de réflexions fort judicieuses & remplies de forces, pour engager les généraux à ne rien négliger pour terminer définitivement avec les blancs. Les gens de couleur étoient affectés de la loi du 24 septembre, mais tous vouloient obéir, & leurs démarches ne nous ont laissé aucun doute à cet égard.

De mon côté, je tirai parti de la proclamation du roi, pour forcer les généraux à souscrire à tout ce que l'assemblée coloniale leur dicteroit, & m'attachai à leur expliquer ce sens, de manière à leur faire naître de justes craintes, & à exciter leurs remords. Il n'est qu'un seul moyen, leur disais-je, pour tout réparer & faire oublier votre conduite passée, c'est de vous jeter dans les bras de l'assemblée & des commissaires, promettant de faire rentrer de suite les esclaves dans le devoir, & de concourir de tout votre pouvoir à accélérer le retour de l'ordre ; ce moyen est le seul qui puisse vous mériter votre grace. Ils furent d'autant mieux disposés à m'écouter, que Biassou arrivoit du Grand-Boucan, troublé de la canonnade qu'il avoit entendue la veille au Cap. Ces salves répétées lui faisoient craindre l'arrivée des forces, & le nom seul de commissaires du roi, faisoit la plus grande impression sur son esprit. D'ailleurs, le bruit se repandoit dans tous les camps brigands, qu'ils étoient accompagnés de quinze mille hommes : toutes ces raisons déterminèrent Biassou & la majorité des chefs à la paix. Le tableau que je leur faisois, avec beaucoup de ménagement, des maux qu'ils avoient causés à la colonie, dont les effets se faisoient déjà ressentir en Fance, les alarmoient ; & le terme de pardon ou d'amnistie ne leur permettoit plus de douter qu'on ne les regardât même en France comme des coupables, ce qu'ils n'avoient certainement pas encore cru, car ces malheureux étoient dans la fatale persuasion que le roi & Dieu même leur tiendroient compte de tant d'incendies & d'assassinats ; ce déplorable aveuglement prouve jusqu'à quel point on les avoit abusés.

Le lendemain de l'arrivée de la proclamation, je persuadai à Jean-François & à Biassou, d'envoyer une députation à l'assemblée coloniale & à MM. les commissaires nationaux civils ; mais lorsqu'il fut question d'expédier les émissaires, pas un ne vouloit se charger de cette mission ; ils se rappeloient les assassinats des blancs envoyés vers eux quelques mois auparavant, & ils craignoient une juste représaille : le seul Raynal s'offrit. Alors Biassou, qui se trouvoit seul, par le départ de Jean-François, ordonna de m'adjoindre à la députation ; mon nom étoit déjà inscrit

fur l'adreffe, lorfque Defprés, inftruit de cette démarche, trouva encore le moyen d'annuller fes intentions, en faifant révoquer une feconde fois fes ordres; & pour obvier à tous les retards, on ordonna au vieux nègre Dupleffis, de partir fur-le-champ avec Raynal, s'il ne vouloit avoir la tête tranchée. A cet ordre impératif, Dupleffis obéit fans réplique.

Nous attendions le retour de Cator & de fes collègues avec inquiétude : depuis dix à douze jours, ils ne donnoient aucun figne de vie, & tout récemment M. Touzard, malgré les ordres qu'il avoit reçus, malgré les accords exiftans entre lui & les députés envoyés au Fort-Dauphin, venoit d'attaquer le camp Arieu & celui de Gilles-Henri. Ces hoftilités, exercées contre la foi donnée, ne pouvoient avoir d'autre but que de rompre une négociation qu'il favorifoit en apparence, mais qu'il eût été bien aife d'annuller dans le fait. Sa conduite dans les quartiers de Maribaroux & Ouanaminthe, fixeront un jour le jugement des colons, à l'égard de cet officier, naguères l'idole de la province. Si les généraux avoient exécuté les projets qu'ils avoient conçus, M. de Touzard auroit payé cher cette contravention; mais Céfar, à Artaud, rompit les mefures les mieux concertées.

Nous devons attefter au public, qu'à cette époque les généraux nègres défiroient ardemment la fin des troubles, & perfonne n'étoit mieux difpofé que Biaffou. Ils étoient inflexibles dans les châtimens qu'ils exerçoient fur ceux qui, contre leurs ordres précis, incendioient dans la plaine ou dans les mornes. Candi avoit fait tomber plufieurs têtes à fes pieds, & il en étoit de même dans les autres camps, enforte que tout prefageoit la fin de nos malheurs.

Cependant le négre, attentif à tout ce qui fe paffoit, ne voyoit qu'avec regret les égards que les généraux avoient pour moi : ils étoient furtout intrigués de me voir frequemment écrire : ils foupçonnoient une intelligence entre leurs chefs & les blancs, & m'en croyoient médiateur, ce qui m'attiroit bien des propos menaçans. Les effets n'en auroient pas été bien loin, fans la protection décidée des généraux. Leur mécontentement augmentoit tous les jours, & ils fe retiroient ouvertement des camps.

Dans cette intervalle, je fus paffer un jour chez Lucas, quarteron de la Grande-Rivière, où je trouvai le médecin Thibal, madame Pichon & madame Gayot : le premier étoit venu du camp Roger, pour foigner madame Viard, & il fe repentoit de fa téméraire démarche; mais il n'étoit plus temps de recouvrer une liberté qu'il n'avoit perdue que par fon exceffive imprudence, en fuivant un homme que tout accufoit de complicité. Madame Gayot avoit obtenu la permiffion d'aller fur fon habitation & d'en fortir librement, fous une efcorte sûre, ce qui le mettoit à même d'appercevoir les mouvemens des nègres, qui, dans cette partie, commenmençoient à s'attrouper; elle m'avertit qu'ils étoient inftruits des démarches qui avoient eu lieu, & paroiffoient difpofés à rompre, par la force, toute négociation qui tendroit à les faire rentrer dans le devoir. Cette affertion venoit à l'appui de ce que j'en avois entendu par moi-même, car il eft bon d'obferver à ceux qui ont la bonhomie de croire à la détention forcée de leurs nègres & à leurs difpofitions pacifiques, que fur cent, généralement parlant, c'eft beaucoup d'en rencontrer quatre bien intentionnés; tous, au contraire, ne refpirent que la deftruction entière des blancs. Cependant, il y a beaucoup moins de férocité dans les nègres de nos montagnes, que dans ceux de la plaine : ces derniers étoient comme des enragés; & les premiers, au contraire, fembloient pénés du fort de leurs maîtres, & beaucoup s'intéreffoient encore à leur exiftance.

Fort de l'avis de madame Gayot, je fis part à Jean-François & à Biaſſou de mes craintes, qui parurent ſi fondées à ces généraux, que le ſoir même ils expédièrent ordre à Candi de deſcendre à la Grande-Rivière, & mandèrent les principaux chefs libres, qui ſe rendirent de ſuite, & il fut arrêté de faire des patrouilles rigoureuſes pour diſſiper les attroupemens; car, juſqu'à ce moment, les nègres s'étoient contenté de murmurer tout bas contre les mulâtres, qu'ils accuſoient d'être les auteurs de la relation exiſtante entre leurs généraux & les blancs du Cap; mais, dès ce moment, ils manifeſtèrent ouvertement les diſpoſitions les plus ſiniſtres contre eux, au point qu'ils diſoient en leur préſence & la nôtre, qu'ils feroient ſuivre notre deſtruction de la leur, ce qui ne laiſſoit pas de les alarmer, quoiqu'ils affectaſſent la plus grande tranquillité.

A meſure que le terme de la paix approchoit, les difficultés ſe multiplioient à l'infini, & malgré le ſilence des généraux, je jugeai de leur embarras. J'avois, de temps à autre des converſations à ce ſujet avec les gens de couleur, qui m'avouèrent franchement leur peine. Les uns vouloient employer la force, les autres la ruſe, & les troiſièmes penſoient qu'il ſeroit impoſſible de tenir les engagemens, ſi on ne portoit l'aſſemblée coloniale, & le pouvoir exécutif à les aider par une attaque ſimulée, qui leur auroit procuré les moyens de ſe réunir; car, ainſi que je l'ai obſervé, ils étoient répartis dans tous les camps, ce qui rendoit leur jonction périlleuſe. Outre ces trois opinions, il en exiſtoit une quatrième, qui, en me dévoilant le myſtère de notre révolution, me paroiſſoit être la plus infaillible: il s'agiſſoit d'engager l'aſſemblée, à décorer un citoyen du Cap des ornemens de la royauté, & de faire publier par-tout l'arrivée du comte d'Artois; enſuite, un corps d'armée ſe ſeroit avancé vers la Tannerie, où tous les nègres ſe ſeroient trouvés avec leurs chefs; alors, au nom du comte d'Artois & du roi, on leur auroit ordonné de mettre bas les armes & de rentrer dans le devoir, ce qu'ils auroient exécuté ſans la moindre difficulté & à l'inſtant. Tels étoient les embarras des généraux & les diverſes meſures propoſées, ce qui prouve qu'il n'eſt plus au pouvoir des chefs de faire rentrer les eſclaves: ce dernier avis fut ouvert & appuyé par Lucas, & quelques autres, chez mademoiſelle Sannit, à Fontenelle.

Ne voulant négliger aucun des moyens qui pouvoient ſauver les précieux reſtes de la province du Nord, j'écrivis, du conſentement des généraux, à M. de Thouzard, commandant de la partie de l'Eſt: ma lettre n'avoit d'autre but que de porter ce général à être favorable à nos démarches, & à en accélérer la réuſſite, en ne commettant aucune hoſtilité, pendant la négociation. Si déſormais M. de Touzard avoit intérêt de la traverſer & d'empêcher un arrangement, duquel dépendoit plus de cinq cent millions & l'exiſtence d'une multitude de citoyens, du moins il ne devoit pas ignorer que celui qui lui écrivoit, étoit citoyen français, & priſonnier; qu'il n'étoit pas le ſeul, & que tout lui faiſoit une loi impérieuſe de ne répondre qu'avec la plus grande circonſpection: point du tout, ſa réponſe fut des moins meſurées, & elle eût ſuffi pour nous faire détruire, ſans la prévoyance de Cator, qui la remit en ſecret à mes camarades, qui la brûlèrent de ſuite, pour obvier à tous les inconvéniens. J'étois, à cette époque, à Sainte-Suzanne, avec Candi; je dois rendre juſtice à ce chef, je lui ai les plus grandes obligations, ainſi qu'au mulâtre-Doré.

Cator étoit de retour de ſa miſſion, ainſi que Chavanne & Tabois, ſans avoir apporté la moindre ſolution. M. de Touzard les avoit amuſés pendant un mois, ſous différens prétextes; on a déjà vu, qu'il leur avoit promis une réponſe défi-

nitive & prochaine de l'aſſemblée à leur adreſſe, cependant elle n'arriva pas; & à leur retour, on étoit auſſi incertain qu'auparavant, quand Reynal & le vieux nègre Dupleſſis, qu'on avoit envoyé auprès de l'aſſemblée & des commiſſaires, apportèrent les nouvelles les plus ſatisfaiſantes, & confirmèrent les ſoupçons que j'avois depuis long-temps ſur la conduite de M. de Touzard. Ces députés nous apprirent que l'adreſſe n'étoit jamais parvenue à l'aſſemblée, & qu'inutilement nous en euſſions attendu la réponſe; mais qu'ils avoient été très-bien accueillis, & qu'on avoit demandé huit jours pour ſe décider, & qu'ils devoient retourner au Cap, après ce délai, pour recevoir les conditions de l'aſſemblée coloniale & des commiſſaires.

Certain que M. de Touzard avoit gardé l'adreſſe dont il s'étoit chargé, je ne perdis pas un moment pour décider les généraux à envoyer des nouveaux émiſſaires à l'aſſemblée, avec un exemplaire de cette adreſſe, mais je voulus, pour rendre cette miſſion déciſive, ſavoir définitivement de Jean-François, le nombre de libertés qu'il demandoit; car il pouvoit éprouver des difficultés, dans la demande illimitée de l'état-major : en conſéquence, je le preſſai de s'expliquer, mais en ayant porté le nombre à trois cents, & jugeant cette condition inadmiſſible, je lui fis ſentir qu'il y avoit loin d'une dette à une grace; que s'il réfléchiſſoit tant ſoit peu ſur la valeur du mot amniſtie, il comprendroit que le roi les reconnoiſſoit coupables, puiſqu'il leur accordoit pardon; qu'il devoit, en outre, faire attention, que par ce même décret du 24 ſeptembre, il laiſſoit l'aſſemblée coloniale maîtreſſe de leur ſort; qu'il falloit, en conſéquence, s'en rapporter à ſa loyauté & à ſa clémence, & promettre de mettre autant de zèle à réparer le mal déjè fait, qu'on avoit mis d'activité à le faire. Telles étoient les obſervations que je faiſois faire à Jean-François, aidé en cela par Deſprés. Ce général m'écoutoit attentivement, & répétoit de temps en temps, qu'il voyoit bien que j'avois de la franchiſe; que j'étois un bon propriétaire, pour qui il vouloit avoir des égards, mais qu'il ne pouvoit ſe décider, ſans avoir l'avis de Biaſſou; & peu d'inſtans après, il m'y renvoya, comme à celui qui prononceroit en dernier reſſort, m'aſſurant que les conditions de ce général ſeroient toujours les ſiennes.

Biaſſou demeuroit au Grand-Boucan : je deſcendis avec Deſprès à la Grande-Rivière, pour le joindre dans la journée : nous le trouvâmes chez Meynard, ce qui accéléra nos démarches. Il eſt inutile d'obſerver que ce renvoi me fut très-pénible; je préférois avoir à faire à Jean-François. Le caractère connu de Biaſſou, m'inſpiroit des craintes. Je fus agréablement trompé, quand je le vis infiniment plus diſpoſé à la paix. Il accuſoit ce premier de trop de lenteur, d'être exceſſivement adonné à ſes plaiſirs, ce qui lui faiſoit négliger des affaires de la dernière importance : enſuite, il entra dans le détail des motifs qui devoient le porter à déſirer la paix; celui de ſa famille étoit le prédominant : mais quand il falloit s'expliquer ſur le nombre des libertés, je trouvai des obſtacles preſque inſurmontables; & ſans le nègre Touſſaint, à Breda, dont nous avons fait l'apologie dans nos dépoſitions, la conférence ſe feroit terminée ſans ſuccès. Il demandoit d'abord trois cents libertéts, ſans compter celles dont il vouloit gratifier ſa famille; & ce ne fut qu'après de longs & périlleux débats, que je le décidai à les réduire à cinquante; ſa confiance en moi fut même ſi grande, que, pour la ſeconde fois, il voulut me charger de ſes intérêts, & m'envoyer auprès de

l'assemblée coloniale, mais Desprès, pour la seconde fois encore, fut faire révoquer l'ordre.

Quant toutes les difficultés furent applanies, nous fimes partir le mardi, la seconde députation, composée du mulâtre Labhit, de Sainte-Suzaune, & d'un autre, dont je ne me rappelle pas le nom : j'eus grand soin, en les expédiant, de leur recommander, en secret, de parler de nous à messieurs les commissaires, pour qu'ils puissent nous réclamer auprès des généraux; c'est ce qu'ils firent exactement. Fier du succès de cette démarche, nous montâmes avec Desprès au camp Prieur, pour en rendre compte à Jean-François, qui en fut très-satisfait, cependant, à travers une sécurité apparente, je découvrai en lui une agitation, qui avoit sa source dans les remords. Ce chef n'étoit pas né pour le crime. Eh! que ne peuvent des perfides instigateurs! il avoit assez de bon sens pour découvrir le piége, & il prévoyoit déjà qu'on exigeroit de lui des aveux sur les causes véritables de nos malheurs; son dessein étoit de ne rien cacher, & voici ce qu'il me dit, la dernière fois que je l'ai vu chez M. Prieur, appuyés, l'un & l'autre, sur les côtés de la porte Péristille. « Je n'ignore point que je serai interrogé » strictement. J'ai beaucoup de choses à dire; & comme vous le savez fort bien, » il me sera impossible de me rappeller toutes ces choses devant les commissaires, » dont la présence, peut-être, m'en imposera. Je voudrois, pour remédier à » cela, mettre mes idées en ordre, & personne, mieux que vous, n'est à même » de m'aider dans ce travail : en conséquence, nous nous enfermerons dans un » cabinet, & vous me ferez un mémoire, que je présenterai en temps & lieu. » Voilà le langage de Jean-François : si ce ne sont pas ses expressions, c'est le sens précis de ce qu'il me dit; & plût à Dieu, que ce projet, le plus utile de tous, le seul peut-être qui eût pu répandre un jour lumineux sur nos désastres, eût été exécuté, mais une maladie assez grave, & que j'ai apportée au Cap, y mit obstacle; & à l'instant où il fut décidé que nous serions rendus, je me donnai bien de garde de rappeler à Jean-François, son projet : j'eus, au contraire, grand soin de l'en distraire, pour que ce ne fût pas un sujet de prolonger ma captivité.

Descendus à la Grande-Rivière, nous trouvâmes la nouvelle députation de retour. Les généraux furent très-satisfaits du succès de leur mission; mais il s'agissoit de se décider sur une entrevue que les commissaires nationaux demandoient, chez Saint-Michel, & sur le renvoi des prisonniers : il fut tenu, à cet égard, un comité général, où il fut statué, après bien des débats, que l'un des deux généraux se rendroit au lieu indiqué, & qu'il emmèneroit avec lui les prisonniers, dès que le terme de huit jours, demandé, seroit expiré : en attendant, on s'occupoit à calculer tous les moyens qui pourroient assurer l'exécution des conditions qu'on alloit accepter, & dont la plus difficile à remplir, étoit la rentrée des nègres.

Arrive enfin le jeudi, une troisième & dernière députation se met en marche pour le Cap, chargée de paquets pour l'assemblée coloniale, les commissaires nationaux-civils, & on omit M. de Blanchelande, car on doit observer, que les généraux brigands ne vouloient correspondre en aucune manière avec lui, & leur haine étoit si active, qu'ils ne pouvoient pas même voir, sans se mettre en colère, son nom au bas d'une proclamation ou de tout autre écrit qui leur parvenoit. Cette aversion de Jean-François, de tous les autres chefs contre M. de Blanchelande, étoit la suite de sa proclamation du 20 septembre; proclamation aussi impolitique qu'absurde, & qui seroit bien propre à faire naître une foule de

réflexions,

réflexions, qui ne ſauroient lui être favorables. Les citoyens de couleur, de la Grande-Rivière, & autres, ne l'aimoient pas d'avantage; ils le rappeloient l'envoi de ſon fils auprès du préſident Eſpagnol, pour réclamer l'infortudé Ogé, lorſqu'il avoit mille moyens de le ſouſtraire dans cette partie, au glaive de la loi. Ce citoyen de couleur n'étoit pas né pour le crime : tous ceux qui l'ont vu, l'ont jugé, & moi, en mon particulier, j'euſſe fait les plus grands ſacrifices pour le ſauver. Il a été, comme bien d'autres, victime des manœuvres criminelles auxquelles il s'eſt innocemment prêté : un jour viendra, & peut-être qu'il n'eſt pas loin, où tout le myſtère d'iniquité ſera dévoilé, & les citoyens de couleur eux-mêmes connoîtront le piége qui leur a été tendu. Pour le moment, ſatisfait de notre dévouement à la loi, ils doivent. ainſi que nous, enſevelir dans un éternel oubli, des différens qui font nos malheurs communs, pour ne s'abandonner qu'à une réunion franche & loyale.

Monſieur de Cambefort étoit l'idole de ces malheureux; je ne prétends ni l'accuſer, ni l'abſoudre; les nègres ſont toujours nègres, c'eſt au public à le juger ſur des preuves plus certaines : quant à moi, qui ai juré de dire ce que j'ai vu & entendu, ſans déguiſement, je dois affirmer, ſous la garantie des autres priſonniers, que le nègre le reconnoiſſoit pour ſon protecteur; qu'il étoit perſuadé que ſes ſorties n'étoient que le réſultat de la contrainte, & qu'il les ménageoient lorſqu'il étoit obligé d'en venir aux mains avec eux. Ils en donnoient pour raiſon, le peu de monde tué par notre artillerie, toujours pointée trop haut ou trop bas. C'eſt à ceux qui ont fait des ſorties avec ce commandant, à décider une queſtion qui m'eſt tout-à-fait inconnue; ils auront vu ſa manœuvre, & ſeront à même d'apprécier des dépoſitions que nous n'avons données que comme des dires, mais dires univerſellement répandus. Ils publioient encore qu'il avoit fait précéder l'attaque du camp Galifet, par un coup de canon, ſignal dont ils diſoient être convenus.

La députation envoyée au Cap, arriva le même jour, à cinq heures du ſoir : je ne ſais quel funeſte preſſentiment abſorboit toutes mes facultés : l'évènement juſtifia mes craintes. A peine vis-je Reynal, que je reconnus qu'il étoit porteur de mauvaiſes nouvelles. Il auroit bien voulu les cacher à Biaſſou, dont il connoiſſoit le caractère emporté : mais l'arrêté de l'aſſemblée coloniale l'auroit trahi, auſſi ne fit-il aucune difficulté de s'expliquer ouvertement. Il ſe plaignit entre autre choſes, de la manière dont il avoit été reçu & renvoyé, mais en même-temps, il fit l'éloge de M M. les commiſſaires nationaux-civils, & c'eſt à leur lettre, que nous devons notre exiſtence : car Reynal ayant eu l'imprudence de lire l'arrêté de l'aſſemblée coloniale, & ayant oublié la lettre de ces meſſieurs, Biaſſou, dans les élans de la plus violente colère, ordonna de nous raſſembler, & ayant pris ſes armes, il nous fit mettre ſur une ligne, pour nous fuſillers pendant tout ce train, j'étois chez Georges Dumas, intendant de l'armée; c'eſt-là où les nègres vinrent me chercher, pour me faire partager le ſort de mes confrères : mais plein de confiance en Biaſſou, je cherchai à lui rappeller ma conduite paſſée, & les ſervices que je lui avoir rendus; tout fut inutile, il m'accuſa, en me menaçant, de m'être entendu avec l'aſſemblée, à qui, diſoit-il, j'avois en ſecret, dicté la conduite qu'elle devoit tenir à leur égard. Je fus, comme les autres, placé ſur la ligne, où nous n'attendions que l'inſtant fatal, qui devoit à jamais terminer tant de maux. Ce fut dans une concurrence auſſi périlleuſe, que Touſſaint, à Breda, aide-de-camp à Biaſſou, bravant tous les

dangers, essaya de nous sauver, dût-il être lui-même victime de la rage de ce monstre. Il lui représenta que nous ne pouvions ni ne devions être ainsi sacrifiés, qu'il devoit nous mettre à la barre, & nous faire passer au conseil de guerre. Ce parti fut adopté, & sur les ordres du général, les nègres se jettèrent sur nous avec une fureur que rien ne sauroit égaler. Deux cent sabres étoient levés sur nos têtes, & les nègres nous dépouillèrent même de nos vêtemens, en nous disant que le lendemain, nous donnerions lieu à un superbe enterrement : dans une circonstance aussi malheureuse, notre espoir ne gissoit que sur les citoyens de couleur, qui nous avoient pris en affection ; & précisément, Candi étoit à la Grande-rivière, avec une partie de ses gens : ce qui me rassuroit, sur-tout, c'étoit l'envie qu'ils avoient d'un arrangement, que notre destruction auroit rendu impossible : mais, d'un autre côté, l'animosité des esclaves contre les libres, devoit nous faire craindre & nous inspirer la plus grande frayeur.

Tel étoit notre état, quand on vint nous annoncer que Biassou nous accordoit notre grace, & que nons étions libres. En effet, nous fûmes de suite élargis & conduits au gouvernement. Biassou reposoit : ce ne fut que le lendemain qu'il vint à moi & me fit des excuses, en me disant que son emportement de la veille n'avoit été occasionné que par l'imprudence de Raynal, qui ne lui avoit pas d'abord fait part de la lettre de MM. les commissaires : ensuite, il m'obligea d'avouer que *l'assemblée étoit bien insolente, pour avoir osé lui écrire avec si peu de ménagement.* En revanche, il fut enchanté de la réponse de MM. les commissaires nationaux civils, & décida que nous serions rendus, & que le rendez-vous auroit lieu sur l'habitation Saint-Michel ; mais il s'éleva une espèce de rivalité entre Jean-François & lui, pour savoir qui des deux se présenteroit devant MM. les commissaires nationaux, & seroit chargé de la négociation. Pour un moment, nous crûmes que ce différent auroit des suites fâcheuses, le caractère de Biassou le faisoit craindre : les principaux chefs décidèrent la question, & Jean-François, comme *généralissime*, eut le pas. Ce chef suprême de l'armée afriquaine, étoit toujours bien costumé ; son habillement consistoit en un habit de superbe drap gris, parement jaune, & enrichi d'un crachat ; il portoit la croix de Saint-Louis & cordon rouge : il avoit également douze gardes-du-corps, ceints d'une bandoulière remplie de fleurs de lis. Il étoit aimé de tous les libres & des meilleurs sujets parmi les esclaves : son commandement étoit respecté, & il y avoit beaucoup de subordination dans son armée. Quant à Biassou, il portoit seulement la croix de Saint-Louis & le cordon rouge : plusieurs autres chefs subalternes étoient décorés de la croix & des épaulettes ; leur passeport & leur brevet portoient toujours ces mots : nous, généraux & brigadiers des armées du roi, en vertu des pouvoirs qui nous ont été délégués, nommons ou prions, &c., formule qui suffit pour expliquer le fin mot de l'énigme.

Les brigands ont un nombre considérable de camps qui ne sont autre chose qu'un rassemblement de malheureux, qui excitent plutôt la pitié que la crainte. Cependant, parmi tous ces camps il en est deux qui méritent d'être connus, & avec d'autant plus de raison, que si on veut un jour les attaquer, il faudra y porter la plus grande précaution. Ces deux camps sont ceux de la Tannerie & du Grand-Boucan. Ils ont travaillé long-temps à les fortifier ; & outre les canons dont on les a garnis, on aura encore à craindre les fossés ou trapes qui peuvent nous blesser bien du monde.

Le moment de notre départ étoit arrivé ; les cabrouets se rendoient de tous côtés, & on nous avoit même donné ordre d'emporter nos paquets, quant tout-

à-coup Jean-François, qui avoit résolu de nous emmener avec lui, cédant aux sollicitations de quelques chefs, révoqua l'ordre, & nous renvoya au lendemain.

Consterné par ce changement, je courus à M. Roger ; je le suppliai, ne voulant pas paroître trop empressé, d'engager Jean-François à suivre sa première idée, mais tout fut inutile, on lui imposa silence.

Sur les dix heures du matin, le général nègre & ses principaux officiers se mettent en marche ; mais à peine sont ils arrivés à la Tannerie, qu'un courrier apporte la nouvelle que les blancs se montrent de tous côtés, & qu'ils font mine de vouloir avancer. Biassou, sur ce premier avis, monte à cheval, accompagné de sept à huit cents dragons, & escorte Jean-François bien avant dans la plaine; mais n'ayant rien apperçu, il retourna sur ses pas, & le laissa continuer sa route.

Sur les dix heures du soir, l'inquiétude se manifestoit dans tout le camp ; on formoit le complot de nous égorger, si Jean-François & son état-major n'étoit rendu le lendemain matin, & de marcher de suite contre le Cap, jurant de mettre à feu & à sang par-tout où ils pénétreroient. C'est au milieu de cette agitation que des coups de fusils, tirés au loin, nous annoncèrent le retour du cortège, qui nous parut, en général, très-satisfait, & qui nous assura que nous serions rendus le lendemain, avant midi, au Cap. Effectivement, nous partîmes sur les dix heures, escortés par cent cinquante dragons, presque tous hommes de couleur ou nègres libres, & commandans des camps. Quelle dût être notre surprise, lorsqu'arrivés à la Tannerie, nous vîmes les nègres s'assembler & fondre sur nous le sabre à la main, nous menaçant d'envoyer nos seules têtes au Cap, jurant contre la paix & leur généraux. Ce ne fut qu'à la fermeté de notre escorte, que nous dûmes, dans cette occasion, notre existence. Nous fûmes, pour cette fois, convaincus d'une grande vérité, que le nègre ne rentrera jamais dans le devoir que par la contrainte & sa destruction partielle.

Graces soient rendues à celui qui veille aux destinées de tous les mortels; nous sommes enfin arrivés sur l'habitation Saint-Michel, où nous avons eu la douce consolation de voir & d'embrasser des frères & des amis. Nous avons eu surtout celle de leur annoncer la fin des calamités communes ; car, très-certainement, d'après l'exposé qu'on vient de parcourir, on devoit s'attendre à une paix générale. Tous les chefs brigands la vouloient ; & qui auroit donc pu éloigner un bien devenu si nécessaire aux deux partis? Un monstre seul étoit capable d'enfanter un tel projet. Eh bien! ce monstre, ou les monstres, ne l'ont pas seulement enfanté, mais ils l'ont exécuté ; & les flammes qui, depuis le commencement de la négociation, avoient perdu de leur activité, éclairèrent de nouveau cette infortunée colonie ; les incursions, les assassinats redoublèrent, & le Cap lui-même, devenu le refuge des citoyens échappés au fer des assassins, fut attaqué à son tour.

Pour moi, artisan de tout ce qui avoit eu lieu entre les deux partis, j'étois intimement persuade que les dispositions de Jean-François n'avoient pu changer sans les les plus fortes raisons. Je formai à cet égard, divers soupçons, quant la déposition de M. Laroque vint les convertir en certitude. Voici la déposition de cet habitant de la Grande-Rivière, qui a passé huit mois au milieu des brigands : » Il dit que » Biassou lui ayant promis une chaise pour prendre madame Grand-Jean, sa mère, » femme octogénaire, & son enfant, & ne la voyant pas arriver, il s'étoit dé- » terminé à lui écrire; mais n'en ayant reçu aucune réponse, il se livroit à la crainte, » quand il vit arriver *Toussaint, à Breda*, dont nous avons parlé plus haut, qui » lui dit, les larmes aux yeux, que tout étoit manqué; que les vingt & quelques

» prisonniers qui s'étoient rendus des divers camps, par l'ordre des généraux, » n'iroient plus au Cap, & que la guerre étoit de nouveau décidée; il ajouta, » que ce changement n'étoit dû qu'à l'arrivée nocturne d'un officier, portant » épaulette d'argent, de haute taille, noireau, sec & joues enfoncées; que cet » officier, après avoir causé avec les généraux pendant une demie heure, étoit » reparti; & que le lendemain, jour marqué pour le dernier rendez-vous & la » conclusion du traité, Jean-François n'avoit plus paru le même homme, & » qu'ayant assemblée son conseil, il y avoit été universellement décidé de con- » tinuer la guerre, & d'achever la destruction de ce qui restoit encore, soit dans » la plaine, soit dans les mornes ». Depuis cet instant, il ne se passe aucun jour, qui ne soit éclairé par les flammes; & c'est à l'arrivée des troupes principalement, qu'elles semblent redoubler d'activité.

Voici la formule des passeports dont il faut être nanti pour vaquer librement à ses affaires dans l'Espagnol. J'en ai délivré moi-même plus de cent.

Nous généraux & brigadiers des armées du roi, en vertu des pouvoirs qui nous ont été délégués, prions M. Commandant à St.-Raphaël, ou toute autre partie, de laisser librement passer le sieur blanc, de couleur, ou nègre, dans la partie Espagnole, pour y vaquer à ses affaires. Donné au camp général, sous le sceau de nos armes : le

Signé JEAN-FRANÇOIS & BIASSOU, & *contre-signé* par notre sécretaire-général, PAUL.

Nota. Ce mémoire a été imprimé à deux différentes époques au Cap François, lorsqu'il parut pour la première fois, chacun s'empressa de s'en procurer un exemplaire, & le nombre fut insuffisant, pour satisfaire les demandeurs. Les vérités qu'il contient, déssillèrent les yeux de ceux, qui jusqu'alors avoient été trompés, ce qui fit croître la rage des *contre-révolutionnaires*. Le citoyen Gros, à cette époque, membre de l'assemblée provinciale, en attesta, séance tenante, l'authenticité; cette démarche ferme & courageuse, manqua de lui être funeste. Il fut instruit qu'il devoit être assassiné, & cédant non sans peine, aux prières de ses amis, il se détermina enfin, à passer à la Nouvelle-Angleterre. Le citoyen qui imprima l'ouvrage, sur le refus de ses confrères, courut les plus grands dangers, & sans la surveillance des patriotes, il eût été la victime de ceux qui se trouvoient démasqués.

La seconde édition fut enlevée aussitôt qu'elle parut. Sa rareté & le jour qu'elle jettera sur les véritables causes des maux de Saint-Domingue, m'a déterminé à le faire réimprimer, & à le rendre public.

VERNEUIL.

Paris, le 23 avril 1793, l'an II de la République.

De l'Imprimerie de L. POTIER DE LILLE, rue Favart, N°. 5.

